

5^e RÉUNION MINISTÉRIELLE EURO-ARABE :

M. Messahel aujourd'hui à Bruxelles

Le ministre des Affaires étrangères, prendra part, aujourd'hui à Bruxelles, à la 5^e Réunion ministérielle UE-Ligue Arabe, a indiqué hier un communiqué du ministère.

P. 24

ALGÉRIE-LIGUE ARABE

M^{me} Eddalia aujourd'hui au Caire pour les travaux préparatoires de la 63^e session de la Commission de la condition de la femme

P. 24

A PARTIR DE LA SECONDE QUINZAINE DE FÉVRIER

Mise en circulation de nouvelles coupures de billets de banque

La Banque d'Algérie va mettre en circulation de nouvelles coupures de billets de banque et pièce de monnaie à partir de la seconde quinzaine du mois de février en cours, et ce, dans le cadre d'une opération de rafraîchissement de monnaies, a indiqué hier à Alger le secrétaire général de la Banque d'Algérie, Lahbib Goubi. Il s'agit de nouvelles coupures de billets de banque de 500 DA et de 1.000 DA, et de la pièce de monnaie de 100 DA, qui circuleront concomitamment avec les autres billets de banque et pièces de monnaie actuellement en circulation et de même valeur faciale, a indiqué M. Goubi lors d'une séance de présentation de ces nouvelles coupures de billet.

P. 5



PRÉSIDENTIELLE 2019 :

Bedoui insiste sur une conduite "efficace et transparente" de l'opération électorale

P. 3

LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, MOURAD ZEMALI :

«Appel à lutter contre toutes les formes de fraudes dans l'accès à la Sécurité sociale»

P. 4

ANDI :

4.125 projets d'investissement enregistrés en 2018

P. 5

SALON INTERNATIONAL SIAHA 2019 :

Un pavillon spécial Omra pour les agences spécialisées dans ce créneau

P. 6

SANTÉ

LENTILLES DE CONTACT

Les bons gestes pour éviter l'infection

P. p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (20^e JOURNÉE):

Le leader en péril à Béjaïa, révolte attendue en bas du classement

Le leader du championnat de Ligue 1 de football, l'USM Alger, effectuera un déplacement périlleux à Béjaïa pour affronter le MOB, premier non-relégable, dans un choc des extrêmes, à l'occasion de la 20^e journée prévue aujourd'hui, demain et jeudi.

P. 22

ACCIDENTS DE LA ROUTE :
Baisse de 30% du nombre de décès en 3 ans (Centre de sécurité routière)

P.24

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Reddition d'un terroriste à Tamanrasset

Un terroriste s'est rendu samedi aux autorités militaires à Tamanrasset, en 6^e Région militaire, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

P. 24

SOLIDARITÉ NATIONALE

M^{me} Eddalia à la réunion régionale arabe préparatoire de la 63^e session de la Commission sur la condition de la femme

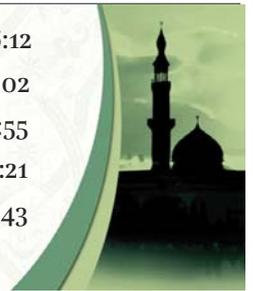
La ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, M^{me} Ghania Eddalia, participera aujourd'hui au Caire (Egypte), à la réunion régionale arabe de préparation de la 63^e session de la Commission sur la condition de la femme des Nations Unies.



Horaire des prières

Lundi 28 Joumada-al-oula 1440

Fajr	06:12
Dohr	13:02
Asr	15:55
Maghreb	18:21
Isha	19:43



EDUCATION NATIONALE

M^{me} Benghabrit à BBA



La ministre de l'Education Nationale, Mme Nouria Benghabrit, poursuit aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection entamée hier dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj.

INDUSTRIE ET MINES

Yousfi à Bechar

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Youcef Yousfi, entamera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bechar.



ENERGIE

Guitouni demain à Médéa

Le Ministre de l'Energie, M. Mustapha Guitouni, effectuera demain mardi 5 février, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Médéa. Au cours de sa visite, le ministre procédera à la mise en service de plusieurs raccordements en gaz naturel et inspectera d'autres ouvrages gaziers, électriques et de services pétroliers. Il inspectera les travaux de rénovation de la station-service de Naftal de Beni Slimane et procédera à la mise en service d'une importante canalisation de distribution publique de gaz qui alimentera 7 000 foyers dont 1 000 foyers dans la Commune de Thalathet Douaires. A Ain Boucif (Localité Ain Ahmed), le ministre de l'Energie mettra en service un centre d'électrification rurale au profit de 450 foyers.



DEMAIN AU MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU Clôture du contrat de jumelage entre l'AGIRE et un groupement d'entreprises belges



Le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, présidera demain mardi 5 février au siège du ministère, la cérémonie de clôture du contrat de jumelage «Gouvernance et gestion intégrée des ressources en eau en Algérie», mis en œuvre entre l'Agence de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE) et le groupement d'entreprises belges composé de la société Wallonne des eaux et de la société publique de gestion de l'Eau.

MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID

Enregistrement de témoignages

Le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h, au niveau de la Kesma de Gué de Constantine, la 333^e rencontre consacrée à l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de libération nationale.



Météo



	Max	Min
Alger	11°	07°
Oran	13°	06°
Annaba	10°	08°
Béjaïa	09°	06°
Tamanrasset	22°	02°

PALAIS DE LA CULTURE

Ouverture de la 2^e édition du Festival international du couscous

L'entreprise Choira-Prod, organise à partir d'aujourd'hui et pendant quatre jours au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, la 2^e édition du Festival international du couscous placé sous le thème «Couscous united». Au programme du festival, concours destinés aux chefs cuisiniers internationaux, aux jeunes talents et aux amateurs, ainsi qu'une tombola.

SÛRETÉ NATIONALE

Lancement d'une campagne de sensibilisation contre le vol des téléphones

Dans le cadre de son plan de communication pour l'année 2018/2019, la Direction générale de la Sûreté nationale DGSN, a procédé au lancement d'une campagne nationale de sensibilisation contre le vol des téléphones portables. Cette campagne qui touchera les 48 wilayas s'adresse à l'ensemble des citoyens et vise à les informer sur les procédures à suivre lors de l'acquisition d'un téléphone neuf à l'image de la nécessité de garder une copie du contrat d'achat et du numéro de série, la préservation des documents et de la boîte qui accompagne l'appareil, éviter d'acheter des téléphones auprès des inconnues et sans documents afin de faciliter l'identification des suspects en cas de vol. Cette campagne s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique de communication de la Direction générale de la Sûreté nationale, visant à consolider le travail d'anticipation et de prévention, à travers la multiplication des actions de sensibilisation destinées à toutes les franges de la société. Ces campagnes permettent également de mettre la lumière sur les efforts des différents services de la Sûreté nationale et leur contribution efficace dans la lutte contre tous les phénomènes qui menacent la sécurité et l'intégrité des citoyens. La Direction générale de la Sûreté nationale appelle l'ensemble des citoyens à faire preuve de vigilance et de dénoncer tous les cas de vol de téléphones ainsi que les différents crimes et délits qui portent atteinte à la sécurité et à l'ordre public au sein de la société, en appelant les numéros verts mis à leur disposition à savoir le 1548 et le 17.

DU 11 AU 13 FÉVRIER AU PALAIS DES EXPOSITIONS

Salon International des services



Sous le thème «Perspectives et Développement», le Salon International des services, se tiendra du 11 au 13 février au Palais des Expositions des Pins-Maritimes (Safex, Alger). Cet événement sera dédié aux professionnels du secteur tertiaire, en guise de développement des services en Algérie et aura pour objectif de mettre à la disposition des opérateurs un espace convivial de rencontres et de partenariat, en offrant de nouvelles perspectives de promotion des affaires et en favorisant des facteurs indispensables pour de réelles stratégies d'investissements et d'urgence.

CE MATIN À 10H30

Saïdi Abderrahmane invité du Courrier d'Algérie

Le Dirigeant du MSP et ex-président du conseil consultatif du parti, M. Saïdi Abderrahmane, sera l'invité ce matin à partir de 10h, du forum du Courrier d'Algérie. L'invité de la rédaction abordera plusieurs sujets dont la participation du MSP à la présidentielle, la dynamique autour de ce scrutin, et l'enjeu qui entoure un rendez-vous sur lequel tout le monde s'accorde à dire qu'il est décisif pour l'avenir de l'Algérie.



LE 9 FÉVRIER À LA LIBRAIRIE L'ARBRE À DIRES

Rencontre avec Arezki Himeur



L'auteur Arezki Himeur, animera une rencontre-débat autour de son ouvrage «Raconte-moi Alger», des éditions Anep, samedi 9 février à partir de 15h à la librairie «L'arbre à dire» de Sidi Yahia (Alger).

P R É S I D E N T I E L L E 2 0 1 9

Le Président Bouteflika sera le candidat des partis de l'Alliance présidentielle

Les dirigeants des partis de l'Alliance présidentielle, réunis samedi à Alger, ont annoncé que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, sera leur candidat pour l'élection présidentielle du 18 avril prochain.

La réunion qui a regroupé le coordinateur de l'instance du Parit du Front de libération nationale (FLN), Mouad Bouchareb, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, le président du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounes, et le président de Tadjamou Amel El Djazair (TAJ), Amar Ghoul, a été sanctionnée par un communiqué conjoint dans lequel ces partis ont annoncé que «le moudjahid Abdelaziz Bouteflika sera notre candidat pour la présidentielle du 18 avril 2019», en signe de reconnaissance de ses choix éclairés et des acquis importants que l'Algérie a réalisés sous sa direction, et en soutien à son programme ambitieux de réformes et de développement pour une Algérie épanouie, unie, solide et réconciliée.

Exprimant sa gratitude et sa reconnaissance pour les acquis réalisés par «le président moudjahid Abdelaziz Bouteflika, leader de la concorde et la réconciliation, architecte des réformes et du développement et protagoniste de la sécurité et la sérénité», les partis de l'Alliance ont affirmé que leur accord sur la candidature de Bouteflika émanait d'une conviction de «concrétiser les objectifs escomptés par l'Alliance présidentielle, visant à soutenir le président Bouteflika et accompagner son programme pour poursuivre le processus de réformes et de développement».

Relevant que le peuple algérien «attache un grand espoir de voir la prochaine présidentielle accompagnée de davantage d'acquis dans le cadre de la paix, de la sécurité et de la stabilité», les dirigeants des partis de l'Alliance ont souligné que les citoyens algériens se préparent à la pré-



sidentielle d'avril prochain en étant les témoins du «processus d'édification et de développement conduit avec sagesse et lucidité par le moudjahid vaillant lors de la guerre de libération. Le responsable compétent après le recouvrement de la souveraineté nationale, le fin président de la République, qui a répondu à l'appel du peuple algérien en 1999, par amour à sa patrie et disposition pour aller jusqu'au bout». Après avoir rappelé que la prochaine présidentielle constituait «un rendez-vous politique décisif pour l'avenir du pays qu'il convient d'investir dans la consécration de solidarité nationale, le soutien de l'unité du peuple, le renforcement de la culture de la réconciliation et la fidélité aux principes et valeurs de la révolution de Novembre, et le rejet de la discorde en faisant preuve de sagesse devant les discours populistes», les dirigeants des quatre partis de l'Alliance ont souligné que le président Bouteflika était «le chef d'un parcours couronné de libération, de paix, de réconciliation, d'édification, de sécurité et de stabilité».

Les partis de l'Alliance ont également salué les «réformes globales et profondes» lancées par le président Bouteflika, dont «l'histoire retiendra le nom pour avoir porté haut les

couleurs de l'Algérie dans le concert des nations». Le Président Bouteflika «a pris, depuis son investiture à la tête du pays, des décisions historiques qui se sont traduites par une Algérie, sûre et stable, où l'Armée nationale populaire (ANP) s'acquitte pleinement de son rôle, une armée disciplinée qui sacralise ses prérogatives constitutionnelles», ont affirmé les dirigeants des quatre partis. «L'Algérie a pu, sous la direction du Président Bouteflika, mettre en place une stratégie de développement durable», ajouta le communiqué, citant, à cet égard, le «développement palpable, réalisé au cours des vingt dernières années, au niveau de la scène politique générale, de la situation sécuritaire et économique en sus des acquis réalisés sur le plan social».

A ce propos, les partis de l'Alliance ont estimé que «l'Algérie d'aujourd'hui est l'Algérie des réformes constitutionnelles et politiques profondes qui lui ont permis de bâtir un édifice institutionnel intégré basé sur le principe de citoyenneté», relevant que «tous ces acquis réalisés nécessitent, toujours, un renforcement et requièrent davantage d'efforts de la part de toute la Nation».

Les quatre dirigeants ont souligné, dans ce sens, l'impératif de «préservé les acquis

de la paix, de la stabilité, de la cohésion sociale et de l'unité nationale tout en appuyant les capacités du peuple face à tout éventuel défi ou menace», appelant tout un chacun à «faire prévaloir les intérêts suprêmes de l'Algérie pour préserver son intégrité contre toute les campagnes fourbes, les propagandes destructives et les manœuvres malveillantes visant à ébranler sa stabilité. Aussi, ils ont exhorté à relever les lourds défis sécuritaires auxquels fait face notre pays dans le but de préserver le processus du développement national mais aussi la souveraineté économique et financière afin de surmonter les crises et les dangers internes et externes tout en consolidant le front intérieur face à tous ceux qui désirent porter atteinte à la stabilité et à la sécurité du pays ainsi que ses institutions constitutionnelles et son régime républicain. Pour rappel, le SG du RND, Ahmed Ouyahia, avait affirmé lors d'une conférence de presse animée au terme de la 6e session du Conseil national du RND, que «l'Alliance présidentielle considère que la candidature de M. Abdelaziz Bouteflika à l'élection présidentielle du 18 avril prochain constitue «le meilleur choix» pour le pays», réitérant à cette occasion son appel pour qu'il présente sa candidature pour un nouveau mandat.

«S'il décide de se porter candidat à la prochaine présidentielle, M. Bouteflika n'animerait pas, personnellement, sa campagne électorale», a-t-il révélé, rappelant que «le peuple connaît parfaitement l'état de santé» du Président et a déjà voté pour lui en 2014».

Il a ajouté s'attendre à ce que M. Bouteflika annonce sa candidature à l'élection présidentielle à travers un message au peuple.

Le RCD décide de ne pas participer à l'élection présidentielle

Le Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD) a décidé de ne pas participer à la prochaine élection présidentielle, affirmant qu'aucune «personnalité ou parti n'est capable de remédier, seule, à la situation». Les résolutions du Conseil national du parti, qui s'est réuni vendredi à Alger en session ordinaire -rendus publics samedi- énoncent les motifs de la non-participation du parti à l'élection présidentielle que le RCD qualifie de «nouvelle opération pour désigner le chef de l'Etat», déplorant «une tentative d'écarter le peuple du rendez-vous du 18 avril».

Le Conseil national du parti a chargé le secrétariat national d'apporter les dernières retouches en vue de convoquer le plus grand rassemblement possible et mobiliser les citoyens et les forces vives du pays autour de la nécessité de planifier un nouveau départ qui redonnera la parole au peuple (...).

Les membres du conseil national ont appelé «à un nouveau départ» comme option pour le sauvetage du pays, vu la situation socio-économique, «l'absence des conditions nécessaires» à une compétition électorale loyale et transparente et «le sentiment de déception» généralisé chez les jeunes.

A cette occasion, le conseil national a examiné les activités organiques relatives aux objectifs définis au cinquième congrès du parti, estimant que «l'organisation de sessions pour les jeunes progressistes, les femmes progressistes et les élus progressistes, constitue un maillon important dans l'établissement d'un cadre réglementaire et mobilisateur de plusieurs franges de la société», appelant ces structures à être «ouvertes sur les jeunes et les femmes qui luttent pour l'édification d'une société de progrès, de solidarité et d'ouverture».

GHOUL: «TAJ appelle le Président Bouteflika à se porter candidat à la prochaine présidentielle»

Le président du parti Tadjamou Amel Al-Djazair (TAJ), Amar Ghoul a appelé, samedi à Alger, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à se porter candidat à la prochaine élection présidentielle, affirmant que le soutien de son parti au président «intervient en signe de reconnaissance des efforts consentis par le Président Bouteflika pour la préservation de la sécurité et la stabilité du pays».

Président l'ouverture de la session du Conseil national du parti, M. Ghoul a fait savoir que sa formation politique «appelait le Président Bouteflika à se présenter à la prochaine élection présidentielle du 18 avril, au vu des progrès réalisés pour l'intérêt du pays et de la confiance dont il jouit», ajoutant que M. Bouteflika était «l'homme du consensus, tant au niveau des institutions et des instances qu'aux niveaux régional et international». «Nous appelons le Moudjahid Abdelaziz Bouteflika à se présenter à la présidentielle, car étant l'homme qui a su faire face aux menaces régionales et internationales et jouissant d'une vision clairvoyante quant aux ingérences étrangères qui menacent le pays, sa sécurité et sa stabilité», a-t-il dit.

Évoquant la conférence de l'Alliance présidentielle tenue samedi à Alger, M. Ghoul l'a qualifiée d'«indicateur d'un partenariat stratégique», réitérant «l'engagement du parti de soutenir la candidature du président Abdelaziz Bouteflika». Le président de TAJ a appelé, dans ce sens, la catégorie des jeunes, l'élite nationale et les membres de la communauté algérienne établie à l'étranger à «adhérer au processus électoral, en participant à la présentation de propositions pour enrichir la scène politique», affirmant que ces propositions «seront prises en considération et inscrites au sein du programme du président de la République». S'agissant de l'initiative du «Consensus nationaux», prônée par son parti, M. Ghoul a expliqué que «l'essentiel n'est pas la forme de ce consensus, mais son contenu et ses résultats pour l'édification de l'Algérie», indiquant que cet espace «qui peut être une conférence, une rencontre nationale ou des assises, doit être valable en tout temps et en tout lieu et fusionner en son sein toutes les propositions et initiatives, sans imposer un point de vue précis».

Bedoui insiste sur une conduite «efficace et transparente» de l'opération électorale

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a appelé samedi à une mobilisation totale pour une conduite «efficace et transparente» de l'opération électorale dans le «respect rigoureux» de la loi, lors d'une réunion de la commission sectorielle de préparation de l'élection présidentielle du 18 avril, indique un communiqué de ce ministère.

M. Bedoui a présidé une réunion de coordination avec la commission sectorielle chargée de la préparation des élections présidentielles portant sur «l'état d'avancement des préparatifs liés à cette échéance importante, et a permis de présenter les actions en cours et celles à venir par les axes juridiques, logistiques et de modernisation et communication».

Après le suivi des différentes préparations afférentes à l'opération de préparation, il a «émis un nombre d'instructions sur lesquelles il a insisté sur la nécessité de fédérer tous les moyens et toutes les compétences à l'effet de faire réussir le processus électoral et ce à travers une perception basée sur l'anticipation, la

coordination et le suivi de proximité, et selon une dynamique de modernisation accentuée permettant de performer les différentes applications informatiques de gestion des différents segments du processus électoral», souligne la même source.

Le ministre a, par ailleurs, «insisté sur l'accompagnement des partenaires institutionnels chargés de la préparation des élections notamment le Conseil constitutionnel et la Haute instance indépendante de surveillance des élections notamment en terme d'accès automatique au fichier électoral».

Dans le même sillage, M. Bedoui a instruit à l'effet de «dynamiser et de renforcer les formations au niveau local au profit du personnel d'encadrement à travers des techniques innovantes et accessibles, permettant à ces derniers une maîtrise totale et une conduite rigoureuse de leurs missions dans le déroulement de l'opération électorale». Il a, également, «insisté sur le rapprochement des centres de vote du citoyens, notamment au niveau des nouvelles cités suite à la large opération de relogement qu'ont connu les différentes

wilayas, et de mobiliser tous les moyens permettant de faciliter le déplacement vers les bureaux de vote et de maintenir le niveau de coordination avec le ministère des Affaires étrangères pour garantir les meilleures conditions de vote à la communauté nationale établie à l'étranger», ajoute le communiqué.

Après la présentation des différents systèmes informatisés développés pour le traitement de tous les cas liés à la gestion du processus électoral notamment le fichier électoral, M. Bedoui a «appelé ses instructions pour la consolidation et le perfectionnement des systèmes existants et d'améliorer le croisement entre les différents systèmes acquis afin de profiter pleinement de l'atout technologique pour la transparence totale de la gestion de l'opération électorale, et l'accompagnement de proximité des administrations locales dans ce sens».

Enfin le ministre de l'Intérieur a «exhorté l'ensemble des cadres quant à la mobilisation totale pour faire réussir cet important rendez-vous qui consacre la pratique démocratique de notre pays», conclut la même source.

PESTE DES PETITS RUMINANTS: 3 quotas supplémentaires de vaccin en février et mars

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a annoncé, samedi soir à Sidi Bel-Abbès, la réception de trois quotas supplémentaires du vaccin contre la peste des petits ruminants en février et mars prochain, s'ajoutant à un quota de 5 millions de doses distribuées vendredi à toutes les wilayas touchées par cette zoonose.

En présidant le lancement officiel de la campagne de vaccination contre la peste des petits ruminants dans la commune de Tabia, M. Bouazgui a souligné qu'en plus du quota de 5 millions de doses de vaccins distribués aux différentes wilayas touchées, à l'instar de Djelfa, Tiaret, Laghouat, Tebessa, El Bayadh et Naama, il est prévu la réception de 8 millions de doses en février courant en plus de 10 millions fractionnées en 7 et 3 millions de doses prévues en février et mars. La wilaya de Sidi Bel Abbès a reçu 100.000 doses de ce vaccin, a indiqué le ministre, soulignant que grâce au premier quota de vaccin estimé à 1,4 million doses contre la peste des petits ruminants et les mesures préventives dont la fermeture des marchés de bestiaux, le nettoyage des étables et l'isolement des bêtes affectées, cette maladie a été maîtrisée et sa propagation épargnée. Au passage, il a salué les efforts des autorités locales, des services agricoles et des inspections vétérinaires qui ont supervisé le bon déroulement de l'opération de vaccination. Abdelkader Bouazgui a visité dans la commune de Tabia une pépinière privée et une exploitation agricole de production de fruits relevant de la société algérienne du Metidja, avant d'inspecter dans la commune de Tenira une exploitation agricole d'arboriculture fruitière, où il a valorisé les efforts déployés et les techniques sophistiquées adoptées en cette culture qui permet de fournir une production importante de fruits de qualité.

Le ministre a achevé sa visite en inspectant le complexe de matériel agricole «SAMPO-CMA» au chef-lieu de wilaya, qui fabrique des moissonneuses batteuses avec un taux d'intégration de plus de 75 pour cent et qui prévoit, au titre de son programme de l'exercice 2019, d'exporter de 10 moissonneuses batteuses au Niger, Soudan, Tunisie et Mauritanie, selon les explications fournies. Pour rappel, le ministre a présidé, au début de sa visite d'inspection à la wilaya de Sidi Bel-Abbès, l'ouverture de la «journée nationale sur les légumineuses alimentaires» au siège de la wilaya, en présence des représentants du Conseil interprofessionnel de la filière des légumineuses et des agriculteurs locaux. Il a pris connaissance, à l'occasion, de préoccupations des agriculteurs relatives à la disponibilité des ressources en eau et du machinisme moderne.

ENVIRONNEMENT:

Zerouati: «Des mesures pour la gestion des pesticides périmés»

Le ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zahra Zerouati a affirmé, jeudi à Alger, qu'une série de mesures avaient été prises pour la gestion des 2.360 tonnes de pesticides périmés stockés au niveau de 500 sites à l'échelle nationale.

Intervenant lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Mouad Bouchareb, et consacrée aux questions orales, Mme Zerouati a précisé que «le stock des pesticides périmés a atteint 2.360 tonnes répartis sur 500 sites à travers plusieurs wilayas du pays», précisant que la wilaya de Chlef avait enregistré, à elle seule, un stock de 88 tonnes de pesticides durs périmés et environ 1,17 tonnes de pesticides liquides périmés stockés au niveau des exploitations agricoles. A une question sur les mesures prises pour la gestion d'un produit dangereux périmé utilisé dans le cadre de la lutte antiacridienne dans la wilaya de Chlef, Mme Zerouati a affirmé que son département avait actualisé la liste des pesticides périmés en 2004, et élaboré, à cet effet, une étude de faisabilité sur la base de laquelle une opération a été inscrite au titre du budget d'équipement, d'un coût de 1 milliard DA. «Cette opération étant gelée, le problème des pesticides périmés est toujours posé», a-t-elle poursuivi.

En 2015, le Premier ministre avait donné des instructions relatives à la gestion du stock de pesticides destinés à la lutte antiacridienne lors de la saison 2004-2005, a fait savoir le ministre, rassurant que ces produits avaient été utilisés pour protéger les récoltes et n'avaient aucun risque sur l'environnement.

Dans ce contexte, Mme Zerouati a indiqué qu'aux fins de la prise en charge écologique de l'usage des pesticides, une commission intersectorielle de travail avait été

installée, le 29 janvier 2015, au niveau du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, composée de représentants des ministères de l'Intérieur, des Finances et de l'Environnement.

Cette Commission intersectorielle, ajoute le ministre, a donné lieu à l'octroi d'une autorisation de travail avec financement urgent et mise en place d'un programme de coopération technique avec le concours de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), en matière d'éradication des pesticides périmés, l'examen de l'éventualité de rassembler les pesticides dans un endroit sécurisé, avec contrôle des conditions de stockage, et ce, au niveau de chaque wilaya.

En ce qui concerne l'opération de destruction des pesticides périmés, Mme Zerouati a indiqué que techniquement parlant, cette opération «est complexe et très coûteuse», ajoutant que les procédés de destruction diffèrent, en fonction du type et de la composition des polluants et que les recherches relatives aux technologies de destruction inoffensives pour l'environnement n'ont pas encore été achevées et que pour le moment, «le seul moyen utilisé pour détruire les pesticides est l'incinération à des températures élevées».

A ce titre, elle a fait savoir que son département avait déposé une demande auprès des services du Premier ministre, en vue de lever le gel sur l'opération de destruction des pesticides périmés, à l'instar des autres opérations gelées, en fonction des affectations financières disponibles.

Le ministre a également exhorté les entreprises économiques à se conformer à la déclaration légale de possession de ce type de déchets, conformément aux types

LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, MOURAD ZEMALI : «Appel à lutter contre toutes les formes de fraudes dans l'accès à la Sécurité sociale»

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mourad Zemali a mis l'accent sur l'importance de «lutter contre toutes les formes de fraudes» dans l'accès aux différentes prestations fournies par le système de protection sociale, y compris la Caisse nationale des retraites (CNR), a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Présidant, samedi, les travaux de la Rencontre nationale annuelle des directeurs des agences locales de la CNR, le ministre a rappelé la responsabilité qui incombe à l'ensemble des cadres du secteur, mettant l'accent sur la nécessité de «protéger le système de la sécurité sociale et de retraites et d'assurer leur pérennité, notamment à travers la préservation de leur équilibre budgétaire par la rationalisation des dépenses, la consolidation des efforts en matière de recouvrement et la lutte contre toutes les formes de fraudes dans l'accès aux différentes prestations fournies».

A cet égard, M. Zemali a souligné la nécessité de rationaliser les dépenses de gestion des caisses de sécurité sociale, y compris la CNR et de hisser la performance administrative des différents services de la Caisse, outre le renforcement du contrôle, du suivi et de la modernisation des outils de gestion dans ce domaine.

En sus de la nécessité de veiller et d'œuvrer à l'amélioration des conditions d'accueil et de prise en charge des préoccupations des retraités, en simplifiant les démarches administratives, le Premier responsable du secteur a mis l'accent, à cette occasion, sur l'importance de renforcer l'utilisation des nouvelles technologies, à l'image des centres de données numériques de gestion et de traite-



ment des dossiers, dans l'objectif d'assurer un service public de qualité au profit de cette catégorie. A cette effet, le ministre a instruit les responsables des différents organismes sous tutelle, à l'effet d'une exploitation optimale et participative des moyens humains et matériels disponibles, outre l'échange des données et des bases de données, en vue de concrétiser davantage d'efficacité dans le performance.

Rehaussée par la présence de directeurs centraux, cette rencontre a vu la présentation, le débat et l'évaluation du bilan de l'activité annuelle des organismes de la CNR,

tant au niveau central que local, ainsi que l'organisation de quatre (04) ateliers techniques sur le développement des systèmes d'information de la CNR, l'identification des risques et la mise en place de mesures en matière de contrôle et d'assainissement des dossiers de retraite. Les participants à cette rencontre organisée sous le thème «Développement, modernisation et concertation», ont également débattu des raisons du trop perçu, des voies et moyens qui doivent être pris aux fins de sa maîtrise et de sa récupération, ainsi que l'état des structures de la CNR au niveau des wilayas du Sud du pays.

ayant été approuvés par le système en vigueur, afin que ces entreprises s'acquittent des taxes dues pour ce type de déchets.

L'Institut national de la protection des végétaux (INPV) a pour mission la destruction de ces déchets conformément au système actuel, comprenant des agents agréés par le ministère de l'Environnement, lesquels peuvent fournir leurs prestations, en vue d'exporter ce type de déchets, à titre de procédure exceptionnelle, dans l'attente de la disponibilité des affectations financières indispensables, a-t-elle enchaîné.

D'après le ministre, ses services avaient donné leur accord de principe au Complexe de production de ciment «Groupe Lafarge», dans la wilaya de Mascara, aux fins d'une incinération commune de ces déchets.

Elle a également rappelé qu'un décret exécutif relatif à l'exportation de ces dangereux déchets avait été approuvé.

Relance en cours du réseau de contrôle de la qualité de l'air

A une autre question orale relative au problème de la pollution de l'air dans la wilaya de Skikda, considérée comme zone industrielle, le ministre a indiqué que l'ex-ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire avait créé en 2001 un réseau de contrôle de la qualité de l'air concernant les wilayas d'Annaba et d'Alger, entré en vigueur en 2007 et 2009.

Elle a précisé en outre que le ministère envisageait l'élargissement du réseau aux wilayas d'Oran et de Skikda, ajoutant que des équipements nécessaires avaient été acquis en ce sens, mais «n'étaient pas installés pour des raisons subjectives».

A travers le plan d'orientation de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable adopté en 2018, les services administratifs ont pris

plusieurs mesures visant la relance et l'élargissement du réseau de contrôle de la qualité de l'air, a-t-elle ajouté.

Afin de relancer le projet «Samae Safia», l'administration de l'Observatoire a tenu une séance de travail le 28 novembre 2018 et conclu à un accord avec le Centre de recherches nucléaires de Draria (CRND) en vue de mesurer la pollution de l'air par les métaux lourds dans le centre du pays et bénéficier de leur expertise en la matière.

Le ministre a fait état également de la consécration d'une enveloppe financière estimée à 500 millions DA pour relancer le projet susmentionné et le généraliser, par la suite à toutes les wilayas avec le concours du Fonds national de l'environnement et du littoral.

En réponse à une question sur la réalisation d'un centre d'enfouissement technique des déchets dans la wilaya de Médéa et la stratégie nationale de gestion des déchets, y compris le recyclage, Mme Zerouati a rappelé la réalisation, depuis 2002, de 77 centres de ce genre et des décharges de contrôle des déchets, ainsi que l'élimination de 3.000 décharges anarchiques, outre la réalisation des plans de gestion des déchets au niveau des communes.

Abordant la préparation des assises nationales sur l'environnement, précédées par des assises régionales, le ministre a affirmé que cette rencontre visait à mettre en place une feuille de route pour le secteur permettant la création de 100.000 postes d'emploi directs et le recouvrement de 34 milliards DA grâce aux recettes de gestion des déchets.

Pour ce qui est de la wilaya de Médéa, Mme Zerouati a fait état de l'acquisition de stations de lixiviation ainsi que la programmation du projet de création d'une décharge de contrôle.

FINANCES/A PARTIR DE LA SECONDE QUINZAINE DE FÉVRIER Mise en circulation de nouvelles coupures de billets de banque

La Banque d'Algérie va mettre en circulation de nouvelles coupures de billets de banque et pièce de monnaie à partir de la seconde quinzaine du mois de février en cours, et ce, dans le cadre d'une opération de rafraîchissement de monnaies, a indiqué hier à Alger le secrétaire général de la Banque d'Algérie, Lahbib Goubi.

Il s'agit de nouvelles coupures de billets de banque de 500 DA et de 1.000 DA, et de la pièce de monnaie de 100 DA, qui circuleront concomitamment avec les autres billets de banque et pièces de monnaie actuellement en circulation et de même valeur faciale, a indiqué M. Goubi lors d'une séance de présentation de ces nouvelles coupures de billet.

Pour rappel, les règlements de la Banque d'Algérie portant création de ces deux nouveaux billets de banque et de la nouvelle pièce de monnaie métallique de 100 dinars ont été publiés au Journal officiel no 73 de l'année 2018.

Ces nouvelles coupures de billets de banque et pièce de monnaie portent la date symbolique du 1er novembre 2018. D'une dimension 150 mm x 71,7 mm, le nouveau billet de 500 DA a pour thème «L'Algérie à l'ère des technologies de l'information et de la communi-

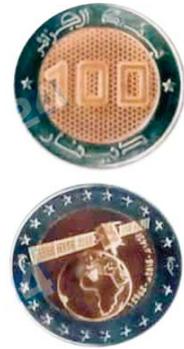
cation» et porte l'effigie de l'Emir Abdelkader. Quant au billet de banque de 1.000 dinars, sa dimension est de 160 mm x 71,7 mm, qui porte aussi l'effigie de l'Emir Abdelkader, il a pour thème «Culture, tradition et modernité».

Concernant la nouvelle pièce de monnaie métallique de 100 DA, elle est constituée d'une couronne extérieure en acier inoxydable, de couleur gris acier et d'un cœur en cupronickel serti à l'intérieur de cette couronne, de couleur jaune rosâtre. Son diamètre extérieur est 29,50 mm alors que son épaisseur est de 2,30 mm. Cette pièce a pour motif principal le satellite de télécommunication algérien ALCOM-SAT-1 survolant le globe terrestre qui fait apparaître le continent africain, l'Algérie étant en relief, ainsi qu'une partie de l'Europe, de l'Asie et, dans une moindre mesure, de l'Amérique du sud. En novembre dernier, le gou-



verneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, avait expliqué qu'il s'agit d'une opération classique de rafraîchissement des monnaies déjà en circulation, certaines datant de plus de trois

(3) décennies. Dans ce sens, M. Loukal avait souligné avec insistance que «cette action ne constitue qu'une substitution progressive en matière de recyclage des billets en circulation



de 500 DA et de 1.000 DA, à même valeur faciale». Il avait alors précisé que cette opération «ne peut être et ne doit pas être interprétée comme un changement de la monnaie nationale».

ANDI:

Plus de 4.100 projets d'investissements enregistrés en 2018

Le total des investissements enregistrés en 2018 auprès de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) s'est établi à 4.125 projets pour un montant de 1.676 milliards de DA, a indiqué le Directeur général de cette agence, Abdelkrim Mansouri, dans un entretien accordé à l'APS.

Ces projets, qui se concentrent principalement dans le secteur industriel, prévoient la création de 143.320 emplois. S'agissant des investissements impliquant des étrangers, ils sont d'un montant de 146 milliards de DA et sont concentrés principalement dans l'industrie, précise le même responsable.

Les projets industriels en hausse

Par secteur d'activité, les parts du secteur de l'Industrie, par rapport à 2017, ont enregistré une progression relative: ils représentent 56% du nombre total des projets enregistrés en 2018 (contre 51% en 2017), 62% en terme de valeur (contre 58%) et 64% en terme d'emplois (contre 62%).

Selon M. Mansouri, 2.293 projets industriels ont ainsi été enregistrés pour un montant de 1.039 milliards de DA et prévoyant la création 92.211 emplois. Sur ces 2.293 projets industriels, il est prévu la création nouvelle de 1.619 unités industrielles devant être opérationnelles dans diverses filières. Les filières industrielles prédominantes sont les Industries Sidérurgiques, Métalliques, Mécaniques, Électriques et Electroniques (296 milliards de DA pour 420 projets), les industries Agroalimentaires (241 milliards de DA pour 575 projets), Chimie-caoutchouc-plastique (233 milliards de DA pour 577 projets), Bois-papiers (118 milliards de DA pour 316 projets) et Matériaux de construction (109 milliards de DA pour 209 projets), précise-t-il.

Concernant le secteur du Tourisme, le montant des investissements est de 310 milliards de DA (19% du montant global des investissements) pour 299 projets et prévoyant la création de 17.407 emplois (12% de la totalité).

Sur ces 299 projets touristiques enregistrés, il est prévu des créations nouvelles au nombre de 247 projets dans divers segments d'activités concentrés essen-

tiellement dans l'hôtellerie prévoyant la création de 124 établissements hôteliers de divers standing pour plus 39.000 lits, et 24 complexes touristiques.

Quant au secteur de l'Agriculture, il a enregistré 226 projets (en hausse de 21% par rapport à 2017) pour un montant de 83 milliards de DA (en hausse de 84%) avec une création d'emplois prévus de 9.292 postes (en hausse de 104%).

«Il importe de souligner la dynamique entrepreneuriale enclenchée dans le secteur agricole et dont les résultats sont nettement perceptibles à travers le nombre de projets enregistrés de type créations nouvelles, au cours de l'année 2018, et qui s'élève à 173 projets sur les 226 projets», observe le Directeur général de l'ANDI.

Les projets concernent notamment les activités d'accoupage et engraissement de volailles, les travaux agricoles et traitement phytosanitaires, l'aquaculture et pêche (élevage en cages flottantes et bassins, du poisson à l'état frais, notamment le loup de mer, les dorades royales, les moules et les huîtres, acquisition de navires spécialisés pour la pêche au thon et au poisson bleu et blanc et de crustacés), et l'engraissement industriel de bovins et ovins (création de fermes pour l'engraissement des bovins et ovins ainsi que l'élevage pour la production de lait ou l'abattage...).

Pour le secteur de la Santé, l'ANDI a enregistré 122 projets pour un montant de 55 milliards de DA et prévoyant la création de 4.601 emplois.

Sur ces 122 projets enregistrés au cours de l'année 2018, il est prévu des créations nouvelles au nombre de 75 projets dans divers domaines (cliniques et centres de soins spécialisés, création d'établissements de santé de type ambulatoires, et de soins à domicile...).

Pour les autres secteurs, le secteur du BTPH a enregistré 927 projets pour un montant de 122 milliards de DA avec la création de 12.300 emplois. Quant au secteur des Services, il a enregistré 255 projets pour un montant de 66 milliards de DA et la création de 7.377 emplois.

A ce propos, M. Mansouri observe que ce sont les secteurs prioritaires, qui revêtent une importance particulière pour



l'économie nationale (agriculture, industrie et tourisme essentiellement), qui attirent le plus d'investissements: «Cela signifie que les promoteurs de projets vont aujourd'hui dans le sens des orientations de l'Etat en matière d'investissement», soutient-il. Qui plus est, poursuit-il, les dispositions prises par le gouvernement portant suspension de l'importation de certains produits ont incité un certain nombre d'importateurs à s'orienter de plus en plus vers la production et l'investissement.

Investissements impliquant des étrangers

Concernant les projets d'investissements enregistrés dans le cadre de partenariats entre opérateurs nationaux et étrangers, ils sont d'un montant de 146 milliards de DA (9% du montant total des investissements enregistrés) pour 20 projets enregistrés, prévoyant la création de 9.654 postes de travail (7% de la totalité), fait savoir M. Mansouri. Selon lui, ces investissements ont été sélectionnés et encouragés par l'Etat «compte tenu de leur cohérence et harmonie avec la politique de développement décidée par les autorités publiques». Ces investissements sont concentrés principalement dans l'Industrie à hauteur de 90% du nombre total de projets, soit 18 projets, 89% de leur valeur globale, soit 130 milliards de DA, et 75% du nombre d'emplois,

soit 7.194 postes de travail. Il s'agit des filières des Industries, respectivement, de sidérurgie-mécanique-métallique-électrique (6 projets), de chimie-caoutchouc-plastique (4 projets), des matériaux de construction-céramique-verre (3 projets), des industries agroalimentaires (3 projets) et du bois-liège-papier (2 projets). Les projets d'investissement impliquant des étrangers (12 nationalités) sont majoritairement en provenance des grands ensembles régionaux d'Europe et des pays arabes. Commentant le bilan global des investissements enregistrés en 2018, M. Mansouri relève que l'année 2018 a connu un certain nombre de mesures et de dispositions fiscales et parafiscales avantageuses prises par le gouvernement afin d'aider l'investissement au niveau de toutes les régions du pays. En outre, fait-il valoir, le gouvernement a pris des mesures d'ordre institutionnel à travers le redéploiement de l'ANDI au niveau des wilayas déléguées du sud à travers dix (10) bureaux locaux: «Si l'année 2018 a été celle de la création des bureaux de l'ANDI au niveau des wilayas déléguées du sud, l'année 2019 sera celle de la promotion de l'investissement dans ces wilayas». Dans cadre, l'ANDI lancera durant l'année en cours des campagnes d'information et de sensibilisation à destination des investisseurs pour encourager ceux qui veulent investir dans ces régions.

LE SALON INTERNATIONAL SIAHA 2019: Un pavillon spécial Omra pour les agences spécialisées dans ce créneau

La 10^{ème} édition du Salon SIAHA, prévu du 21 au 24 février courant à Oran, sera marquée par la mise en place d'un pavillon «Omra» dédié aux agences nationales et internationales spécialisées versées dans ce créneau, a-t-on appris hier des organisateurs. Organisé par «Astra communication» sous le parrainage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat et placée sous le thème du «développement et de la durabilité», le salon SIAHA s'organise dans un contexte où le secteur du tourisme et de l'hôtellerie connaît un essor notable dans la wilaya d'Oran qui se prépare à abriter les jeux méditerranéens 2021, un événement sportif et touristique en même temps. Le salon sera composé de deux pavillons: le premier dédié au tourisme, aux voyages et au transport. Il permettra de mettre en avant les potentialités de la région de l'Ouest, et en particulier des villes d'Oran, Tlemcen, Mostaganem, Ain Témouchent entre autres, auprès des professionnels du tourisme. Il permettra également de promouvoir la destination Algérie à travers des visites guidées à travers Oran et dans les villes avoisinantes, a-t-on expliqué. Le deuxième pavillon, ont précisé les organisateurs, sera consacré aux équipements, aux services et aux matériels pour hôtels et restauration. Il sera une occasion pour les professionnels de faire découvrir les nouvelles collections, les dernières créations en matière d'équipements de chambres d'hôtels, de la restauration, des grandes cuisines et autres aspects liés à ce domaine. Le but étant de répondre à une demande de plus en plus croissante exprimée par les investisseurs de plus d'une centaine de projets hôteliers en cours de réalisation dans la ville d'Oran, devenue nouveau pôle d'investissement et de développement hôtelier et touristique. Plusieurs nouveautés consacreront cette 10^{ème} édition du salon SIAHA, un pavillon «Omra» sera spécialement aménagé pour les agences spécialisées nationales et internationales, ainsi qu'un espace de formation pour les voyageurs en matière de maîtrise des différents logiciels et applications informatiques. Un concours culinaire pour promouvoir la gastronomie algérienne et des équipements d'hôtellerie et de restauration est prévu par les organisateurs. Il sera animé par des chefs cuisiniers et des pâtisseries nationaux et étrangers. Des conférences, des démonstrations, des présentations de produits, des rencontres B to B ainsi qu'un grand show culinaire figurent au programme de cette manifestation.

CHANGE Cotations hebdomadaires des billets de banque et chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage valables du 3 au 9 février 2019, communiquées par la Banque d'Algérie. La valeur du DOLLAR est fixée à 116,22 DA à l'achat et à 123,31 DA à la vente. La valeur de l'EURO est de 133,63 DA à l'achat et de 141,84 DA à la vente. A rappeler que la semaine dernière (27 janvier au 2 février), la valeur du DOLLAR était fixée à 116,77 DA à l'achat et à 123,90 DA à la vente. La valeur de l'EURO était de 132,75 DA à l'achat et de 140,90 DA à la vente. Il y a un mois (la semaine allant du 6 au 12 janvier 2019), la valeur du DOLLAR était fixée à 116,83 DA à l'achat et à 123,96 DA à la vente. La valeur de l'EURO était de 132,75 DA à l'achat et à 140,90 DA à la vente. Il y a une année (du 4 au 10 février 2018), la valeur du DOLLAR était fixée à 111,51 DA à l'achat et à 118,32 DA à la vente. La valeur de l'EURO était de 139,44 DA à l'achat et de 147,97 DA à la vente.

==Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage valables du 3 au 9 février 2019==

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	116,22	123,31
1 EUR	133,63	141,84
1 CAD	88,54	93,96
1 GBP	152,64	162,00
100 JPY	106,94	113,48
1 SAR	30,99	32,88
1 KWD	383,69	407,25
1 AED	31,64	33,58
100 CHF	11.701,56	12.420,92
100 SEK	1.288,04	1.367,36
100 DKK	1.790,17	1.900,08
100 NOK	1.381,92	1.467,16
Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	117,40	123,31
1 EUR	134,99	141,84
1 CAD	89,44	93,96
1 GBP	154,19	162,00
100 JPY	108,02	113,48
100 CHF	11.820,35	12.420,92
100 SEK	1.301,12	1.367,36

APS

ORAN: Dynamique environnementale et multiplication des initiatives pour une gestion optimale des déchets

La dynamique environnementale pour une gestion optimale et intégrée des déchets enclenchée à Oran se veut être un exemple à suivre dans une wilaya où les initiatives se multiplient dans ce domaine pour améliorer le cadre de vie du citoyen.



L'expérience de la valorisation des déchets demeure récente à Oran, puisque c'est en 2017 que les premières directives ont été prises avec la dotation des 26 communes de la wilaya de presse-à-balles et la création de petits centres de tri sélectif de proximité. Grâce à ces centres de tri, la récupération du carton a connu, depuis le début de l'année 2018, un véritable boom, avec un taux de croissance de plus de 632 % par rapport à l'année d'avant, a indiqué la chef de valorisation des déchets à l'EPIC CET Oran, Amina Moghrabi. «Aujourd'hui, ces solutions adaptées ont prouvé leur efficacité», a déclaré pour sa part la responsable de l'EPIC CET Oran, Hassi Boumif, Dalila Chellal.

Ces solutions sont intervenues suite aux difficultés rencontrées après l'installation, au niveau du CET Hassi Boumif, d'une station-pilote d'une capacité de traitement d'une tonne et l'acquisition d'un autre équipement plus grand doté d'une capacité de 100 tonnes.

Ces derniers s'étant révélés non adaptés aux déchets qu'ils devaient traiter. En effet, l'équipement de traitement de 100 tonnes acquis pour 200 millions DA ne peut traiter que les déchets secs. Or, les ordures ménagères acheminées vers le CET ne le sont pas. «Nos poubelles sont humides où se mêlent les déchets organiques et valorisables», a expliqué Mme Chellal. Ces difficultés ont poussé les responsables locaux, à leur tête le wali, Mouloud Chérifi, à réfléchir sur des solutions plus adaptées,

en l'occurrence les mini-centres de tri, au lieu d'importer des équipements clé en main, coûteux et peu efficaces.

Collecter pour traiter

La difficulté de récupérer les déchets recyclables ménagers, faute de l'implication des citoyens et des communes, par rapport au tri à la source, a par ailleurs poussé l'EPIC CET Oran à chercher d'autres solutions. Sa directrice s'est tournée vers les établissements spécialisés pour récupérer leurs déchets recyclables. Des conventions ont été ainsi signées avec les trois zones industrielles de la wilaya (Hassi Ameur, Es-Senia et Arzew), les deux ports d'Arzew et d'Oran, les 46 établissements scolaires, l'université Oran 2, l'Institut des langues étrangères, six résidences universitaires, 16 cités militaires et autres.

Ces conventions ont été fructueuses. Les quantités des matières recyclables d'une qualité optimale, sont importantes, ce qui a permis à l'EPIC d'enregistrer un double gain. Le premier est financé par la vente des déchets valorisables aux enchères. Le second est stratégique, car la réduction du volume des déchets à enfouir prolonge la durée de vie des casiers d'enfouissement dans les CET.

Néanmoins l'implication des collectivités locales demeure «insuffisante» au regard de l'Agence nationale des déchets (AND), dont le rôle est d'apporter un soutien continu à ces dernières pour promouvoir la prise de conscience pour une gestion optimale des

déchets et de partager les bonnes pratiques afin d'opérationnaliser la Stratégie nationale pour la gestion intégrée des déchets (SNGID) à horizon 2035.

Dans cette optique, l'AND, sous la supervision du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, et en collaboration avec la wilaya d'Oran, a organisé jeudi dernier une journée d'étude sur la gestion intégrée des déchets avec l'objectif principal de présenter l'agence et ses visées. Des interventions de plusieurs directions de l'agence ont permis de présenter le schéma directeur considéré comme le point de départ de la gestion intégrée des déchets ainsi que les méthodes de fonctionnement et de suivi des installations de traitement des déchets. Elles ont aussi permis de mettre en lumière le rôle de la communication et la sensibilisation dans la prise de conscience de tous les acteurs du domaine de la gestion des déchets et le renforcement du rôle du mouvement associatif dans ce domaine. Cette journée a été l'occasion de présenter la méthodologie de l'Agence pour améliorer le recouvrement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), qui s'avère être d'une grande importance pour garantir la pérennité du service public et l'améliorer pour assurer le financement de toute la chaîne de gestion des déchets afin d'améliorer le cadre de vie du citoyen.

Expérience oranaise intéressante

Les spécialistes du

secteur estiment que l'expérience oranaise du tri sélectif et de la valorisation des déchets est intéressante, car elle permet de mettre le doigt sur les problèmes et de réfléchir à des solutions idoines. Pour le directeur de l'Agence nationale des déchets, Karim Ouamane, l'expérience de la ville d'Oran, notamment celle des centres de tri de proximité, est appelée à être étendue dans d'autres villes.

«Oran figure parmi les villes où une véritable dynamique autour de la valorisation des déchets a été enclenchée», a-t-il souligné. Pour leur part, les responsables de l'Agence nationale des déchets, Akid Lotfi, AADL Pépinière et cité 1^{er} Novembre Haï Sabah, ont préconisé l'ouverture du dialogue avec tous les concernés et l'adoption de mesures adaptées au contexte national, selon la directrice de l'EPIC CET.

Les responsables de l'ONG continuent à mettre en place des projets pour la sensibilisation de la population sur les objectifs de cette démarche environnementale, à l'instar du projet «Education citoyenne au tri sélectif à la source des déchets ménagers» ainsi que le projet «Khadra : Femmes, actrices incontournables dans le développement de l'économie verte», qui s'étale entre 2017 et 2019.

APS

MODERNISATION

Les travaux de réhabilitation de la RN56 entre Ouargla et Touggourt en voie d'achèvement

Les travaux de réhabilitation de la route nationale RN-56 entre Ouargla et Touggourt sont en voie d'achèvement et atteignent actuellement un avancement de 95 %, a-t-on appris hier de la direction locale des travaux publics (DTP).

Cette opération concerne l'entretien et la remise en état d'un tronçon de 28 km des 70 km de voie dédoublée sur cet axe routier totalisant, depuis l'intersection des routes d'Ouargla-Hassi Messaoud et Touggourt au carrefour (RN-56, RN-3) en allant vers Touggourt, a précisé à l'APS le chef de service des infrastructures de base à la DTP, Abderrahmane Khakha. S'agissant de la mise à 2x2 de la RN-3 dans son tronçon reliant, sur une vingtaine de km, Touggourt (wilaya d'Ouargla) aux limites territoriales de la wilaya d'El-Oued, en allant vers la wilaya de Biskra, M. Khakha a fait savoir que cette opération est désormais proposée pour sa prise en charge dans le cadre du plan sectoriel. Une fois réalisé, ce projet permettra

d'harmoniser la circulation routière sur cet axe routier très fréquenté par les véhicules de gros tonnage, de réduire le temps de trajet entre les agglomérations du Sud et du Nord-est du pays et de garantir la sécurité routière et le confort aux usagers de la route, en diminuant considérablement le nombre d'accidents qui font chaque année de nombreuses victimes, a-t-on souligné.

Le réseau routier de la wilaya d'Ouargla se caractérise en premier lieu par sa consistance qui nécessite d'importants moyens financiers et matériels pour son entretien, et, en second lieu, par le passage de plus de 60% de ce réseau (plus de 1.330 km) à travers le Grand Erg Oriental, où il est grandement exposé au phéno-



mène d'ensablement, indiquent les cadres locaux du secteur. Les différents programmes de développement accordés au secteur des travaux publics pour la réhabilitation et la réalisation des infrastructures routières, telles que les dédoublements de routes, ont contribué à la mise à niveau du réseau routier et à l'amélioration de ses caractéris-

tiques techniques, en matière de fluidité du trafic, en plus de la sécurisation et du confort des usagers, a-t-on signalé à la DTP.

La wilaya d'Ouargla dispose d'un réseau routier composé de routes nationales (1.484 km), dont 350 km de routes dédoublées, ainsi que de chemins de wilaya (363 km) et de routes communales (232 km).

INVESTISSEMENT À TIZI-OUZOU : 50 assiettes foncières récupérées

Cinquante (50) assiettes foncières destinées à des projets d'investissement ont été récupérées par les services de la Direction des mines et de l'industrie (DMI) de Tizi-Ouzou, a indiqué hier son premier responsable, Hamitouche Moula. S'exprimant sur les ondes de la radio locale, M. Hamitouche a expliqué que ces terrains, cédés à des investisseurs n'ayant pas concrétisé leurs projets, seront « distribués à d'autres demandeurs et porteurs de projets ».

Dans le même sillage, le responsable des mines et de l'industrie, a fait savoir que l'opération de récupération des terrains non exploités sera accompagnée désormais par « l'appli-

cation d'une taxe de pénalité sur le foncier non exploité ou sur tout projet qui enregistre un retard dans la concrétisation ».

Instituée à la faveur d'un nouveau décret, N 18/35 du 22 décembre 2018, cette nouvelle taxe sur le foncier industriel s'élève, a-t-il révélé, « à hauteur de 5% de la valeur totale de l'assiette foncière ».

A ce propos, il a indiqué que les services de la DMI commenceront dans les prochains jours à effectuer des visites sur le terrain qui seront sanctionnées par l'établissement de procès verbaux (PV) de constatation de la réalité du terrain. Une copie du PV sera envoyée à l'investisseur bé-

néficiaire du terrain et une autre aux services des domaines de wilaya pour une évaluation de la valeur de l'assiette foncière. Une fois l'évaluation établie par les services des domaines, la DMI « établira un titre de perception qui sera transmis au trésor de wilaya qui se chargera de recouvrer la somme auprès de l'investisseur ou en procédant à un prélèvement sur ses avoirs bancaires ». Cette nouvelle taxe, a indiqué le DMI, « ne concerne pas uniquement les bénéficiaires n'ayant pas encore entamé les travaux de réalisation de leurs projets, mais aussi ceux n'ayant pu le concrétiser durant les trois années », soit à partir de la date d'octroi de la concession.

BOUMERDES : Près de 160 projets d'investissement attribués dans la zone industrielle de Larbaâtache

Près de 160 projets d'investissement, dans divers domaines, ont été attribués dans la zone industrielle de Larbaâtache, à l'ouest de la wilaya de Boumerdes, a-t-on appris du wali. Intervenant à une réunion du conseil exécutif de la wilaya, consacrée à l'examen de la situation du développement et de l'investissement à l'échelle locale, en présence d'investisseurs et d'opérateurs économiques de la wilaya, le wali Mohamed Selmani, a également fait part d'une dizaine d'autres projets, actuellement en examen, en attente d'être agréés à l'implantation au niveau de cette même zone industrielle.

Selon le directeur de l'Industrie et des mines, Nadjib Achouri, 142 parmi les projets attribués aux investisseurs, à ce jour, ont bénéficié d'actes de concession,

au moment où 19 autres ont obtenu des permis de construire sur les 41 ayant fait l'objet d'études ».

Le responsable a signalé, au titre des efforts de facilitation de la concrétisation de ces projets attribués, une accélération en cours des travaux d'aménagement (estimés à 25%) de cette zone industrielle, prise en charge par l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (ANIREF), « dans l'objectif de sa livraison avant la fin de l'année en cours ».

Un autre que le projet de réalisation de cette zone industrielle de Larbaâtache, s'étendant sur une superficie de 163 ha, s'inscrit au titre d'un programme national portant création de 39 zones d'activités similaires, à l'échelle nationale.

Plus de 3000 dossiers d'investissement sont, ac-

tuellement, en attente d'un agrément pour bénéficier d'une assiette d'implantation dans la wilaya de Boumerdes, est-il, par ailleurs, signalé de même source.

Selon le chef de l'exécutif de la wilaya, « une action d'assainissement du foncier déjà attribué aux investisseurs, à travers la wilaya, est actuellement en cours », en vue de « répondre à la demande croissante exprimée en la matière ».

Il a déclaré que des démarches seront entamées en vue de la « création de zones d'investissement au niveau de toute la wilaya », suivant, a-t-il dit, une stratégie visant la « valorisation des capacités propres à chaque région », a-t-il souligné.

Près de 660 demandes d'investissement, à Boumerdes, ont été examinées, entre 2015 et 2016, par la

Commission locale d'étude et de financement (CLEF), qui en a agréé 125, pour leur implantation au niveau d'un foncier global de plus de 67 ha.

La même commission a, aussi, rejeté 148 demandes d'investissement pour divers motifs, liés notamment au manque de foncier ou son incompatibilité avec l'activité désirée, au moment où l'examen de 144 autres dossiers a été reporté pour complément d'enquête sur le foncier d'implantation visé. Avant 2015, la CLEF a examiné 157 autres dossiers d'investissement qui ont tous été agréés à l'implantation au niveau d'un foncier, à Boumerdes, par l'ex-Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (CALPIREF) (actuellement dissout).

Les entreprises situées dans le périmètre du Lac de Reghaïa ont installé des stations d'épuration

L'ensemble des entreprises situées dans le périmètre du lac de Reghaïa (30 km à l'est d'Alger) ont installé des stations d'épuration des eaux usées pour éviter de polluer les eaux du lac, a-t-on appris samedi des services de la Direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger.

Toutes les unités de la zone industrielle, jonchant le Lac de Reghaïa, qui déversaient leurs déchets solides et liquides dans le lac ont répondu à 100% aux mises en demeure qui leur ont été adressées par la wilaya d'Alger les sommant de créer leur propres stations d'épuration des eaux usées, a précisé le chef de la circonscription des forêts à Alger-Est, M. Abdelkader Messabis, en marge d'une journée de sensibilisation à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des zones humides.

Suite au lancement d'un programme d'action important visant « la protection et le nettoyage du lac pour l'ériger en un environnement idéal », M. Messabis a fait savoir que le taux de pollution a régressé au niveau du Lac où sont entrepris des travaux d'épuration et de nettoyage des eaux de la fausse, indiquant qu'il sera procédé, en deuxième phase à la réintégration des différentes catégories d'animaux aquatiques du lac et plusieurs plantes rares.

Le but étant de le reconstruire en un pôle touristique d'excellence abritant des activités sportives et présentant des systèmes écologiques uniques.

Placé sous le thème « les zones humides et les changements climatiques », cette journée de sensibilisation, organisée en coordination avec le Centre cynégétique de Reghaïa (CCR) et nombre d'associations et clubs scientifiques activant dans le domaine de la protection de l'environnement à Alger, vise la sensibilisation des enfants quant aux dangers qui guettent l'écosystème.

A cet effet, 300 élèves ont bénéficié de master-class et de cours de sensibilisation sur l'importance de ces zones sur les plans naturel, industriel, économique et écologique, a-t-il ajouté.

Plus explicite, M. Messabis a rappelé que la Direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger a procédé, depuis un moment, aux travaux de réaménagement de la forêt entourant le lac de Reghaïa dans le cadre de l'embellissement des espaces forestiers, faisant état de mesures prises par la wilaya pour la prise en charge du lac.

Pour sa part, le chef du CCR de Reghaïa, M. Ramzi Abba a affirmé qu'en 2018, un dossier complet a été déposé aux services de wilaya pour la classification du lac de Reghaïa dans la liste des réserves naturelles mondiales, rappelant que ce lac s'étend sur une superficie de pas moins de 1500 hectares.

Le site a été classé réserve naturelle d'importance internationale en 2003 dans le cadre de la convention internationale Ramsar, a-t-il poursuivi.

Affirmant que le dossier en question a été approuvé par la commission en charge de l'examen des dossiers de classification des réserves nationales de la wilaya d'Alger, M. Abba a fait état de la publication prochaine d'un décret exécutif portant classification du lac de Reghaïa.

Organisée sous forme d'ateliers pédagogiques pour les enfants sur les notions du tri, de l'énergie solaire et de l'importance des zones humides dans l'équilibre écologique, la rencontre a constitué, également, une opportunité pour effectuer une balade aux alentours du lac où les enfants ont pu contempler, à l'aide de jumelles, les milliers d'oiseaux migratoires provenant d'Europe et d'Afrique.

Au terme de la journée, trois (3) associations ont été honorées pour avoir participé au concours de la meilleure maquette représentant les zones humides.

BOUMERDES : Près de 50% des offres d'emplois assurées par le secteur industriel en 2018

Près de 50% des offres d'emploi enregistrées auprès de l'agence de l'emploi de la wilaya de Boumerdes, durant l'année 2018, ont été assurées par le secteur industriel, a-t-on appris samedi, auprès de la directrice de cette structure.

«Le secteur industriel a assuré, pour la première fois depuis des années, une part léonine des offres d'emploi enregistrées en 2018, soit un taux de 48%, représenté par 7.116 postes de travail, sur un total de 14.922 offres enregistrées à cette période», a indiqué à l'APS, Mme Nadja Lounis. Le reste de ces offres est le fait des secteurs du bâtiment et des travaux publics, soit 4.088 emplois (27%), suivi par celui des services avec 3.297 emplois (22%) et celui de l'agriculture avec 421 emplois (3%), a-t-elle détaillé.

Selon les données fournies par la même responsable, l'année 2018 a vu l'enregistrement de 46.064 demandes d'emploi, contre le placement de 13.092 demandeurs dans des postes d'emploi, soit une hausse de 4% comparativement à 2017. Quelque 2.168 demandeurs d'emploi, ayant bénéficié d'un emploi, en cherchent un autre actuellement, est-il ajouté, par ailleurs.

La responsable a fait part, à ce titre, de 11.385 placements réalisés dans le cadre des dispositifs de recrutement classique, soit en hausse de 3% comparativement à 2017.

Par créniaux d'activités, le plus grand nombre de placements a été réalisé dans le secteur industriel (5.475), suivi du secteur du bâtiment et des travaux publics (2.793), puis les services (2.781). Un taux de 80% de ces placements a été réalisé dans le secteur national privé (plus de 9.100), contre 1.950 placements dans le secteur national public et 330 placements dans le secteur privé étranger, a ajouté Mme Lounis.

La même période a, également, vu la réalisation de 1.745 placements de demandeurs d'emploi au titre des contrats de travail aidé (CTA), soit en hausse de 5% comparativement à 2017.

Sur ce total de placements, 1.050 concernent des diplômés universitaires, 505 des diplômés de la formation professionnelle et 190 des personnes sans qualification.

Elle a, aussi, fait part du placement au titre des CTA, de 941 autres demandeurs d'emploi, dont 652 diplômés universitaires, 249 diplômés de la formation professionnelle et 40 sans niveau d'instruction.

A cela s'ajoutent 766 placements réalisés au titre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), sur un total de 1336 demandes. D'autre part, Mme Lounis a fait part de l'organisation, en 2018, par l'agence de l'emploi de la wilaya, de 104 ateliers de formation au profit de 945 demandeurs d'emploi (entre universitaires et stagiaires de la formation professionnelle), afin de leur inculquer les techniques de recherche d'un travail, outre 13 autres ateliers de sensibilisation au profit des détenus de la wilaya.

TÉBESSA:

Lancement d'une vaste campagne de vaccination du cheptel contre la peste des petits ruminants

Une vaste campagne de vaccination du cheptel contre la peste des petits ruminants (PPR) a été lancée samedi par la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tébessa qui vient de recevoir un premier quota de 250.000 doses de vaccins, a indiqué le directeur local du secteur, Makhlof Harmi.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, le même responsable a précisé que la campagne de vaccination ciblera dans une première étape les régions, où est concentré l'essentiel du patrimoine animalier de la wilaya, en attendant, a-t-il soutenu la généralisation de l'opération à travers toutes les communes de la wilaya.

La DSA a mobilisé, à cet effet, 70 vétérinaires privés pour encadrer l'opération qui sera supervisée directement par l'inspection vétérinaire de la wilaya en vue de préserver la santé animale et éviter la propagation de cette maladie et réduire la mortalité du bétail, a fait savoir le même responsable.

Une centaine de foyers de cette épidémie avaient été recensés à travers plusieurs communes de la wilaya de Tébessa depuis octobre 2018, a rappelé le même responsable, faisant état de la décimation de 2.500 bêtes dont 85% ne dépassant pas les 3 mois. Ainsi, et pour un meilleur

OUARGLA: Plus de 45.000 quintaux de maïs ensilés

Plus de 45.000 quintaux de maïs ont été ensilés à travers la wilaya d'Ouargla, au terme de la campagne de récolte qui s'est achevée en janvier dernier, a-t-on appris de la direction des services agricoles (DSA).

Une superficie agricole de 130 hectares a été consacrée cette année à la maïsiculture sous pivot au niveau d'une exploitation du périmètre de N'goussa (20 km Nord d'Ouargla), qui constitue un modèle «réussi» dans ce type de cultures développé en alterné avec la culture du blé qui est lui moissonné en début de juillet, a-t-on précisé.

La première expérience de maïsiculture avait été menée dans la commune de Hassi Benabdallah à l'intérieur de palmeraies avant d'être reprise dans d'autres régions, notamment celle de N'goussa et Remtha (près d'Ouargla) et Gassi-Touil (Hassi-Messaoud), dans le cadre de l'intensification des cultures stratégiques, fait savoir la source.

Une production globale de 135.000 quintaux de maïs d'ensilage destiné à l'alimentation de bétail, a été enregistrée l'année dernière sur une superficie de 100 ha sous pivot au niveau d'une exploitation agricole à Gassi-Touil. Les services de la DSA d'Ouargla ont mis en place, au vu de l'importance de la maïsiculture pour l'alimentation de bétail, une stratégie



s'articlant sur l'encouragement de l'investissement et l'attribution de terres dans le cadre de la concession agricole.

La wilaya d'Ouargla a connu ces dernières années une «avancée» dans la production céréalière, notamment le blé (dur et tendre) et l'orge ainsi que les cultures fourragères (luzerne), selon les services agricoles qui font état de 47 exploitants agri-

coles actives dans la céréaliculture irriguée sous pivot.

La DSA ambitionne, pour les prochaines années, d'accroître les capacités de production agricole, notamment la céréaliculture, confortée dans ses projections par les larges potentialités naturelles de la région, dont l'abondance des eaux souterraines et l'étendue des superficies arables, susceptibles d'en faire un pôle agricole.

SOUK AHRAS:

48 mechtas de la wilaya ciblées par des caravanes médicales en 2018

Pas moins de 48 mechtas enclavées et éloignées de la wilaya de Souk Ahras ont été ciblées durant l'année 2018, par des caravanes médicales afin de rapprocher les services de la santé de la population, a affirmé samedi, le directeur local de la santé et de la population (DSP), Omar Bentouati. Le même responsable a précisé à l'APS que ces caravanes médicales organisées par ses services sont composées de médecins généralistes et de spécialistes, de chirurgiens-dentistes, de sages-femmes, de psychologues et d'infirmiers, équipés du matériel nécessaire, tels que des fauteuils dentaires, des instruments de consultation et des médicaments, en plus de 7 ambulances équipées. Cette initia-

tive vise, selon M. Bentouati, à améliorer la qualité des services fournis à la population rurale dans le cadre des efforts déployés par la direction de la santé pour matérialiser le principe de rapprochement des services de la santé du citoyen. Ces caravanes qui ont été favorablement accueillies par les habitants des 26 communes de la wilaya, ont ciblé 2400 citoyens avec une moyenne de 50 consultations par semaine, a-t-il fait savoir, indiquant que les examens médicaux auxquels ont été soumises ces personnes ont porté sur le dépistage du diabète, d'hypertension artérielle, de problèmes liés à la thyroïde ou à caractère ophtalmologique, en plus de problèmes psychologiques. Au cours de ces cara-

vanes, des séances de sensibilisation sur la planification familiale et l'espacement des naissances ainsi que sur le dépistage précoce du cancer du sein ont été également organisées, selon le même responsable, affirmant qu'au cours de l'une de ces opérations un patient, se trouvant dans un état critique, a été transféré à l'hôpital de Souk Ahras pour qu'il puisse recevoir le traitement nécessaire.

Par ailleurs, les actions menées dans le cadre de ces caravanes ont permis, a-t-il assuré, de prendre en charge 305 patients présentant des problèmes psychologiques, dont 32 ayant des difficultés scolaires, 58 souffrant de troubles du comportement, 100 cas d'énurésie, 75 cas accusant des troubles du lan-

gage, tandis que 259 personnes ont bénéficié d'un suivi psychologique.

Selon M. Bentouati, ces caravanes médicales ont également pris en charge les malades atteints de pathologies cardiaques, de myopie et autres affections de l'enfant, et qui ont bénéficié d'interventions chirurgicales à l'hôpital de Souk Ahras.

Cette même source a relevé, en outre, que ces caravanes médicales continueront en 2019, à sillonner la wilaya, en faisant notamment une escale dans la mechta Mezraâ dans la commune de Henancha, El Alia (Khemissa), Ouled Abid (Drea), Ouled Abbas (Sidi Fredj), ainsi que les mechtas Sidi Badr (Ouilène) et Lafouidh (Ouled Mouden).



déroulement de cette opération devant se poursuivre jusqu'au mois de mai prochain, les autorités locales ont décidé de prolonger la fermeture des marchés à bétail et

l'interdiction du déplacement des bêtes vers les abattoirs sans autorisation des services vétérinaires, a souligné le même responsable. D'autres quantités de vaccins seront délivrées «ultérieurement» pour permettre la vaccination de tout le cheptel que compte cette wilaya (environ 1,5 million têtes ovines), a ajouté le même responsable.

Une campagne de vaccination du cheptel contre la fièvre aphteuse avait été auparavant lancée dans cette opération pour une quantité de 200.000 doses, a encore rappelé le DSA, ajoutant que 150 foyers de cette épidémie avaient été découverts. S'agissant de l'indemnisation des agriculteurs et éleveurs touchés, M. Harmi a indiqué que l'opération se déroulera sur la base de procès verbaux de constatation notifiées par des vétérinaires publics relevant de la DSA et qui oeuvrent à recenser tous les cas de cheptel péri à travers l'ensemble des communes de la wilaya. Une cellule de suivi composée de toutes les instances concernées et les comités spécialisés relevant des communes, avait été mise en place aussitôt après l'apparition de ces deux maladies, pour suivre l'évolution de la situation et cerner les dégâts, a encore rappelé le même responsable.

INTEMPÉRIES: Circulation automobile «très difficile» sur des tronçons routiers de Médéa

La circulation automobile était «très difficile» ce dimanche matin à travers plusieurs tronçons routiers de la wilaya de Médéa, notamment les axes Berrouaghia-Benchicao, Benchicao-Médéa, sur la RN N 1, Ain-Boucif et Chellalet-El-Adhaoura, (CW94), Ouled Antar-Derrag et Boghar-Ouled Antar(RN60), suite aux fortes chutes de neige enregistrées sur la région, indique la protection civile.

L'accumulation de la neige sur la chaussée, qui a atteint à certains endroits, plus de 5cm, a provoqué un «ralentissement» du trafic automobile dans de nombreux axes routiers de la wilaya où des «bouchons» ont commencé à se former au niveau de ces tronçons, nécessitant l'intervention des équipes de déneigement de la direction des travaux publics, appuyés par des éléments de la protection civile pour maintenir ouvert à la circulation ces axes, a indiqué à l'APS, le lieutenant Karim Benfahsi.

«Le flux important de véhicules a compliqué le travail des équipes de déneigement qui ont éprouvé d'énormes difficultés à intervenir sur les axes couverts par la neige», a ajouté l'officier. Il a précisé qu'un dispositif a été installé, samedi, au niveau dans les endroits qui connaissent d'habitude des difficultés de circulation, le cas notamment des cols de Benchicao et El-Fernane, à l'entrée de la ville de Berrouaghia, à Beni-Atteli, au nord de Médéa, afin de «porter secours»



aux automobilistes qui risquent d'être bloqués par la neige. Ces chutes de neige ont également engendré des perturbations des moyens de transport, en particulier le transport universitaire où aucune desserte n'a été assurée, ce matin, vers les différents instituts ou facultés de la région, a-t-on

appris auprès du rectorat de l'université Yahia Fares de Médéa.

La même source a souligné qu'une «suspension provisoire» des cours est observée, ce dimanche, à travers la majorité des structures d'enseignement supérieur de la wilaya, faute de moyen de transport.

ZONES HUMIDES: Découverte de nouvelles espèces d'oiseaux migrateurs à Tissemsilt

De nouvelles espèces d'oiseaux migrateurs ont été découvertes dernièrement dans la wilaya de Tissemsilt dans les deux zones humides des barrages de Bougara et de Meghila, a-t-on appris samedi du chargé de l'information à la conservation des forêts.

Mohamed Mairif a indiqué, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des zones humides, qu'une équipe de spécialistes relevant de la conservation a découvert, à la faveur du recensement hivernal des espèces d'oiseaux

migrateurs (21 au 31 janvier en cours), trois nouvelles espèces dans la zone humide de Bougara que sont la poule sultane, le canard tête blanche et le canard chipeau, outre deux autres au barrage de Meghila dans la commune de Layoune dont le canard pilet. Ces oiseaux migrateurs provenant d'Europe sont apparus dans ces deux zones humides qui réunissent les conditions de vie pour de tels espèces ornithologiques.

Par ailleurs, l'équipe de spécialistes a recensé,

lors de cette période, 1.222 oiseaux migrateurs au niveau des zones humides de la wilaya que sont les barrages de Bougara, Meghila, Koudiet Rosfa (Beni Chaib), Tamlaht (commune éponyme) Bouzegza (Lardjem) et les retenues collinaires de Meloulina et Djarda (Layoune). Cette équipe a relevé, dans son inventaire, une baisse sensible du nombre d'oiseaux migrateurs par rapport à la même période de l'année dernière où ont été recensés 3.062 oiseaux migrateurs, selon M.

Mairif, qui a justifié cette baisse par le vacarme provoqué par des personnes vivant à proximité des zones humides et les intempéries enregistrées dans la wilaya en ce mois de janvier.

Le barrage de Bougara a été proposé en 2009 comme zone humide dans le cadre de la convention Ramsar.

A noter que ce site est situé dans une zone steppe attirant chaque année une dizaine d'espèces d'oiseaux migrateurs et la présence d'autres espèces de plantes.

KHENCHELA: Nécessité de faire des zones humides des régions d'attraction touristique

Le directeur général des forêts, M. Ali Mahmoudi a insisté samedi à la commune d'El Mahmal (wilaya de Khenchela) sur une meilleure exploitation des zones humides pour en faire des régions d'attraction touristique.

Dans une allocution prononcée au lycée Chahid Chraït Tayeb à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des zones humides (2 février), le même responsable a précisé que la Direction générale des forêts (DGF) s'emploie continuellement pour faire des zones humides à travers le pays, des régions d'attraction touristique, «en les aménageant en pôle touristique par excellence, contribuant à la relance de l'économie nationale».

La Direction générale des forêts

a mis en place une stratégie nationale de gestion des zones humides au nombre de 2.375 zones à travers le pays en vue de les protéger, les développer et les promouvoir en mettant fin à toutes les contraintes et difficultés soulevées et constatées, a souligné M. Mahmoudi.

Le même responsable s'est engagé devant les associations locales de la société civile chargées de la protection de l'environnement à oeuvrer à intégrer la zone humide «Sebikha» dans la commune d'El Mahmal parmi les zones humides classées dans le cadre de la convention Ramsar.

A cette occasion, l'expert Abdelhamid Khabthane qui a réalisé une étude de classification et d'aménagement de «Sebikha» a posé une série de problèmes et

préoccupations dont souffre cette région en rapport notamment avec la pollution et les eaux usées existant sur ce périmètre.

Il a également appelé à l'interdiction du pâturage illégal du bétail dans cette région, des contraintes que le directeur général des forêts a promis de résoudre dans les «brefs délais».

La célébration de la journée mondiale des zones humides à Khenchela a été une occasion pour honorer les élèves lauréats du concours de dessins consacré au thème des zones humides organisé au lycée Chraït Tayeb et l'organisation d'une opération symbolique de plantation sur le périmètre de cet établissement scolaire avant de se rendre à la zone humide «Sebikha».

BISKRA: Campagne de dépistage précoce du cancer du sein pour les femmes âgées de 40ans à 69ans

Une campagne de dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus a été lancée dimanche à Biskra proposant consultations et diagnostics pour les femmes âgées entre 40 ans et 69 ans, selon les organisateurs.

Cette campagne lancée samedi et coïncidant avec la célébration de la journée mondiale de la lutte contre le cancer a été marquée par la mise en œuvre à travers les différents établissements hospitaliers de la wilaya en collaboration avec l'association «El Amel» d'aide aux cancéreux, d'un planning de sorties de terrain pour déterminer les listes femmes désireuses de bénéficier du service de dépistage précoce du cancer.

Dans ce sens, le directeur général de la prévention auprès du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Fourar a précisé que cette opération lancée à travers les unités sanitaires de la wilaya de Biskra visant la sensibilisation, et la vulgarisation pour le dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus constitue «une première à l'échelle nationale» qui «sera généralisée ultérieurement pour prévenir des complications découlant du dépistage tardif de cette maladie».

De sa part, la secrétaire générale de l'association «El Amel», Mme.

Hamida Ketab a précisé que cette activité de proximité de prévention ciblera une frange importante de femmes à travers toutes les communes de la wilaya, ajoutant que «l'adhésion des femmes à ce planning de dépistage contribuera efficacement à l'ancrage de la culture de la prévention et du traitement instantané de la maladie une fois détectée».

Plus de 13.000 nouveaux cas de cancer du sein et du col de l'utérus ont été recensés en 2018 à travers le pays, alors que 3.500 cas de décès ont été déplorés parmi les malades en raison du dépistage tardif du cancer, a-t-on noté.

Des staffs médicaux composés de spécialistes en cancers et de médecins généralistes, de infirmiers et psychologues en plus de matériel médical et produits pharmaceutiques et para pharmaceutique et infrastructures publiques d'accueil et d'orientation ont été mobilisés pour permettre la réussite de cette opération, selon les organisateurs.

La campagne de sensibilisation sur le dépistage précoce du cancer du sein tenue à l'Institut supérieur national de formation paramédicale du chef-lieu de wilaya a été marquée par l'organisation d'une journée d'étude au profit des praticiens de la santé, encadrée par des médecins spécialistes de différents établissements hospitaliers du pays.

LAGHOUAT: Distribution de 250.000 doses de vaccin contre la peste des petits ruminants

Quelques 250.000 doses de vaccins contre la peste des petits ruminants ont été distribuées à travers les différentes communes de la wilaya de Laghouat, a-t-on appris de la direction des services agricoles (DSA).

L'opération de vaccination du bétail, pour ce qui concerne ce premier lot de vaccins qui sera suivi d'autres, est menée par 94 vétérinaires, dont une vingtaine relevant du secteur public, a-t-on précisé.

Des commissions spécialisées installées au niveau des daïras, ou sont associés les représentants des assemblées populaires communales (APC) ainsi que des éleveurs et des agriculteurs, accompagnent les équipes de vétérinaires. Précédant l'opération de vaccination, une rencontre de sensibilisation, regroupant les responsables de la wilaya, les éleveurs et l'inspection vétérinaire, avait été organisée pour arrêter une stratégie visant à circonscrire la maladie et à assurer le vaccin dans les zones touchées. Près de 2.000 cas d'atteinte de la peste des petits ruminants ont été enregistrés durant les dernières semaines à travers diverses régions de la wilaya de Laghouat, a rappelé la source.

La wilaya recense un cheptel avoisinant les deux (2) millions de têtes de bétail, concentré principalement dans les communes d'Ain Sidi-Ali, Hassi-Delaâ, Guellet Sidi-Saâd, Tadjemout et El-Beidha, selon les données de la DSA.

FRANCE:

Dalil Boubakeur exhorté à poursuivre sa mission à la tête de la Grande Mosquée de Paris



Le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, a été exhorté samedi, par l'AG de la Société des Habous et Lieux Saints de l'Islam, à poursuivre sa mission au sein de cette institution religieuse.

«Les membres de l'assemblée générale de la Société des Habous et Lieux Saints de l'Islam, à l'unanimité, exhortent le Recteur Dalil Boubakeur à poursuivre sa haute mission afin de sauvegarder les acquis de la Grande Mosquée de Paris, tant dans son message religieux que dans ses positions pour la défense des intérêts des musulmans», a indiqué un communiqué rendu public à l'issue de l'AG présidée par le recteur.

Les membres, après avoir adopté les rapports moral et financier du président de la Société des Habous et Lieux Saints de l'Islam, ont rappelé le rôle de Dalil Boubakeur, «source d'assurance et d'expérience».

Pour eux, il est primordial, dans cette période «cruciale» de l'organisation de l'Islam, pour le recteur de la Grande Mosquée de Paris qui, «par son discernement et sa grande expérience», de maintenir et renforcer «le rôle central» de cette institution dans la représentation des musulmans en France.

La Société des Habous et Lieux Saints de l'Islam, présidée par Dalil Boubakeur, est une association conforme à la loi de 1901 a été créée en 1921. C'est sous son égide que fut créé, géré et administré l'Institut musulman de la Mosquée de Paris, fondation culturelle, philanthropique, culturelle, autonome et politiquement neutre.

Cette association a pour missions de pratiquer la charité et le bien dans le cadre de la spiritualité islamique, créer, participer, diriger ou soutenir toute initiative susceptible de répandre la culture islamique, favoriser l'assistance médico-sociale en faveur des musulmans établis ou de passage en France, entretenir des relations cordiales avec les représentants diplomatiques accrédités en France et assurer l'exercice du culte musulman.

France: Un mort et deux blessés dans une avalanche dans les Alpes

Une avalanche «de grande ampleur» a fait un mort et deux blessés légers samedi après-midi en Savoie, dans les Alpes françaises, sur un secteur hors piste de la station de Val Cenis, ont indiqué des secours. La coulée s'est déclenchée peu après 14H00 GMT et a emporté, puis enseveli une dizaine de skieurs qui évoluaient en groupes à 2.300 mètres d'altitude.

Aucune information n'avait encore été communiquée samedi soir sur l'identité des trois victimes.

Les autres skieurs qui ont été emportés par l'avalanche en ont tous été extraits indemnes.

Le département de la Savoie est placé depuis jeudi soir en vigilance «orange-avalanches» en raison des fortes précipitations et des chutes de neige importantes qui ont impacté les massifs alpins et fragilisé le manteau neigeux.

Le risque d'avalanche était «fort», de 4 sur une échelle de 5, sur l'ensemble des massifs alpins français samedi.

AUSTRALIE:

Des pluies de mousson exceptionnelles frappent le nord-est

Des inondations exceptionnelles, qui n'arrivent que «tous les cent ans», frappent le nord-est de l'Australie, les pluies de mousson qui se déversent dans cette région tropicale se révélant beaucoup plus intenses qu'habituellement.

Le déluge constitue cependant un soulagement pour certains agriculteurs du Queensland qui affrontaient une grave sécheresse, comme ceux d'une partie des Nouvelles-Galles du Sud (est) ou de l'Etat de Victoria (sud).

Le Bureau australien de la météorologie a mis en garde dimanche contre de nouvelles pluies et le risque de tornades dans les jours à venir.

Des milliers d'habitants de Townsville étaient privés d'électricité et coupés du reste du monde par les routes inondées.

L'armée a été déployée pour fournir aux habitants des dizaines de milliers de sacs de sable tandis que la Première ministre du Queensland Anastacia Palaszczuk demandait aux gens de faire preuve de prudence.

«Ce n'est pas un événement qui survient tous les 20 ans, c'est un événement qui survient tous les 100 ans», a-t-elle déclaré à la presse samedi.

Le Bureau de la météorologie a expliqué qu'un système de mousson à déplacement très lent stationne au-dessus du nord de cet Etat et que certaines zones devraient recevoir l'équivalent de plus d'une année de pluviométrie avant que la situation ne s'améliore.

La région reçoit en moyenne 2.000 millimètres de pluie chaque année mais certaines villes pourraient dépasser ce seuil rien qu'en quelques jours.

Ces sept derniers jours, 1.600 milli-



mètres se sont déversés sur Paluma et 1.568 millimètres sont tombés sur Upper Bluewater, a déclaré le météorologue Adam Blazak.

La localité de Townsville a quant à elle reçu 1.048 millimètres alors que sa moyenne annuelle est de 1.127 millimètres. «Je n'ai jamais rien vu de tel», a déclaré à la chaîne publique ABC Chris Brookehouse, un habitant, ajoutant que l'eau était montée jusqu'à un mètre dans sa maison.

«Le volume d'eau est tout simplement incroyable.

Le rez-de-chaussée a disparu, le réfrigérateur et le congélateur flottent». Les inondations représentent cependant un certain répit pour les agriculteurs et éleveurs victimes de la

sécheresse. «C'est un soulagement bienvenu, spécialement dans nos communes occidentales, non seulement d'avoir de la pluie mais de remplir leurs barrages», a dit dimanche Mme Palaszczuk.

L'Australie vient de connaître son mois de janvier le plus chaud jamais enregistré, qui a aggravé la sécheresse qui frappe l'intérieur de l'est et du sud du pays et alimenté les feux de forêt.

Les fortes chaleurs ne sont pas rares durant l'été austral mais d'après les experts, le changement climatique a provoqué la hausse des températures, sur terre comme en mer, ce qui augmente le nombre de journées extrêmement chaudes et les risques d'incendies.

CÔTE D'IVOIRE:

La Coalition des syndicats de l'éducation et de la formation reconduit sa grève «jusqu'à nouvel ordre»

La Coalition des syndicats du secteur de l'éducation et de la formation de Côte d'Ivoire (COSEF-CI), qui observe depuis deux semaines un arrêt de travail pour réclamer des indemnités de logement, a reconduit samedi son mot d'ordre de grève «jusqu'à nouvel ordre», ont rapporté des médias locaux.

Suite aux interventions des membres, «la tendance est sans appel, l'Assemblée adopte la reconduction immédiate de la grève.

La grève se poursuit jusqu'à nouvel ordre», a

déclaré le porte-parole de la COSEF, Pacôme Attaby, cité par l'agence africaine de presse, APA. S'exprimant en marge d'une Assemblée générale tenue à Yopougon, à l'Ouest d'Abidjan, Attaby a souligné que «les menaces de suspension de salaire et de ponction n'entament en rien notre détermination à offrir aux enseignants de Côte d'Ivoire, cette année 2019, des indemnités de logement revalorisées».

Pour le mois de janvier écoulé, une ponction a été faite sur les soldes des enseignants grévistes, esti-

mée à «30.000 Fcfa, 50.000 Fcfa et d'autres plus de 70.000 Fcfa», ont fait savoir certains membres de la coalition syndicale.

Le responsable syndicaliste a en outre souhaité que le gouvernement «ouvre les négociations qui jusque-là, n'ont pas encore eu lieu».

Et ce, depuis le début du mouvement de grève qui a paralysé les cours dans plusieurs villes du pays, surtout à l'intérieur du territoire national.

«S'il n'y a pas d'indemnités de logement, il y aura une année blanche», a-t-il

mis en garde. Pour tous les enseignants du secondaire, tout grade confondu, la Coalition syndicale demande selon Attaby, «180.000 Fcfa d'indemnité de logement» et «120.000 Fcfa sans indexation pour les enseignants du primaire».

Il a par ailleurs appelé à la «suppression de l'emploi d'Instituteur adjoint (IA)», et que «tous ceux qui sont déjà en fonction soient reclassés» au poste d'Instituteur ordinaire (IO) suivant un mécanisme d'examen.

GRÈCE:

4 migrants portés disparus dans un naufrage

Les recherches étaient en cours dimanche sur la rivière Evros, séparant la Turquie de la Grèce, en Thrace, pour retrouver quatre migrants dont trois enfants dont le canot a fait naufrage la veille, a indiqué la police grecque. Douze personnes en tout étaient à bord de l'embarcation, samedi lorsque s'est produit le drame. Huit d'entre elles ont réussi à gagner la rive à la nage avant d'avertir les autorités.

La rivière Evros enregistre un nombre croissant de passages de



migrants depuis que les patrouilles navales de l'UE et grecques se sont intensifiées en mer Egée en 2016.

Selon le ministre grec des Migrations, Dimitris Vitsas, le nombre de ces passages est passé de plus de 3.000 en 2016 à 5.500 en 2017 et quelque 12.000 l'année dernière.

Le Premier ministre, Alexis Tsipras, se rend en Turquie la semaine prochaine et la question des migrants figure parmi les sujets qu'il abordera avec les responsables turcs.

MEXIQUE:

Des femmes manifestent contre les tentatives d'enlèvement dans le métro

Des milliers de femmes ont manifesté samedi à Mexico pour protester contre une vague de tentatives d'enlèvement dans le métro et pour demander au président Andrés Manuel López Obrador d'intervenir.

Sur le parcours, entre le touristique Paseo de la Reforma et la place centrale du Zocalo, les manifestantes ont fait deux arrêts pour observer une minute de silence, le poing levé, en mémoire des femmes assassinées ou portées disparues dans le pays.

Un texte a été lu à l'arrivée pour exhorter le président mexicain à se prononcer.

Ces dernières semaines se sont multipliées les plaintes dénonçant des tentatives d'enlèvement de femmes de la part d'hommes qui les accostent dans le métro ou en dehors des stations et essaient de les faire monter dans des véhicules.

Lorsque les femmes tentent de se défendre de leurs agresseurs, ce que beaucoup ont réussi à faire, ces hommes font croire aux autres usagers qu'il ne s'agit que d'une scène de ménage. Le métro de Mexico «était comme un refuge pour nous, c'était le seul transport public où nous nous sentions en sécurité. Maintenant nous n'avons plus rien parce que tout se passe là: ils te tombent dessus, te harcèlent et te kid-



nappent», a dit à l'AFP Sarah Artega, une jeune femme de 21 ans qui vit dans le quartier d'Iztapalapa, l'un des plus touchés par la délinquance dans la capitale. «Le métro devait être sûr et il ne l'est pas. Moi, je n'aurais pas le courage de porter plainte, ni même auprès de policiers parce qu'elles aussi sont insensibles à cela ou alors liées aux bandes qui enlè-

vent» les femmes, a avancé pour sa part Fernanda Gonzalez, 24 ans.

Les féminicides ont augmenté ces dernières années au Mexique.

Selon l'ONU, une moyenne de neuf femmes sont assassinées chaque jour dans ce pays, de tous âges. Six femmes sur dix ont déjà souffert d'agression, souvent dans les transports publics.

PAKISTAN:

Un séisme de 5,8 secoue les montagnes de l'Hindou Kouch

Un séisme de magnitude 5,8 degrés sur l'échelle de Richter a frappé samedi les montagnes de l'Hindou Kouch dans le nord-ouest du Pakistan, ont rapporté hier des médias locaux.

L'épicentre du tremblement de terre a été localisé près de la frontière avec l'Afghanistan à 208 kilomètres de profondeur, a indiqué l'agence météorologique pakistanaise dans un communiqué, repris par des médias. Des habitants de la capitale Islamabad, de Peshawar, à la frontière afghane, et de Lahore (est) ont ressenti le séisme, selon les mêmes sources.

Selon les médias indiens locaux, la secousse a été ressentie jusqu'en Inde, dans quelques zones de la capitale New Delhi et dans d'autres régions du nord du pays. Aucune perte humaine ou matérielle n'a été signalée samedi, jusqu'à 14h30 GMT.

AUSTRALIE:

Fermeture d'un aéroport international après une alerte à la bombe

L'aéroport international de Brisbane, l'un des plus importants d'Australie, a été fermé durant deux heures après qu'un homme eut brandi un couteau et proféré des menaces d'attaque à la bombe, semant la panique parmi les passagers, ont annoncé les autorités hier. Selon la police de l'Etat de Queensland, dans le nord-est du pays, l'aéroport a été évacué samedi soir après la découverte d'un «engin suspect» par les enquêteurs appelés sur les lieux suite à des informations faisant état d'un homme menaçant une femme et parlant en arabe.

La police a exclu par la suite toute piste terroriste et a inculpé le suspect de 50 ans pour violences conjugales, pour avoir proclamé faussement qu'il allait détruire une installation aéroportuaire et proféré de fausses menaces d'attaque à la bombe. Les enquêteurs ont établi que l'engin était «inerte». Le commissaire Ian Stewart de la police du Queensland a expliqué cependant qu'il avait une apparence complexe, «prouvant jusqu'à où une personne est prête à aller pour créer une perception de risque, de menace et de peur». Une photo publiée par la police montre un petit coffre noir avec des fils. L'homme doit comparaître lundi devant un tribunal. L'aéroport a pu rouvrir après deux heures. Les craintes d'attaques terroristes perpétrées par des terroristes inspirés par le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) sont vives en Australie, où les autorités ont déjoué un projet d'attentat à la bombe contre un vol d'Etihad en 2017. De nouvelles lois sur la sécurité ont été adoptées fin 2018, permettant en particulier à la police de mener des contrôles d'identité au hasard dans les aéroports.

GUINÉE:

6 morts et plusieurs blessés dans un affrontement intercommunautaire

Six personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées au cours d'un affrontement intercommunautaire survenu samedi dans la préfecture de Mandiana, région située à plus de 800 km au sud-est de Conakry, a annoncé hier la Radio nationale.

De violents conflits ont éclaté entre les habitants des villages voisins de Tighnikoura et Sidikila, situés dans la sous-préfecture de Balandougouba.

Les deux villages réclament la paternité d'une zone minière riche en or, pour laquelle les premiers conflits ont commencé il y a plus de 20 ans.

Les protagonistes ont fait usage d'armes à feu, provoquant la mort de six villageois et la blessure de plusieurs autres. Les autorités préfectorales ont aussitôt déployé des agents de forces de l'ordre pour faire revenir le calme dans la localité.

APS

AUSTRALIE - ÎLE DE NAURU:

Vers la régularisation de la situation des derniers enfants demandeurs d'asile

L'Australie est sur le point de régler le cas des derniers enfants demandeurs d'asile qu'elle avait relégués sur l'île de Nauru, a annoncé hier le Premier ministre Scott Morrison.

«Tous les enfants demandeurs d'asile ont maintenant quitté Nauru, ou ont vu leur demande traitée et ont une porte de sortie qui leur est

ouverte», a indiqué M. Morrison dans un communiqué avec son ministre de l'Immigration, David Coleman.

«Il n'y a plus maintenant que quatre enfants demandeurs d'asile à Nauru et ils ont tous vu approuvé leur départ pour les Etats-Unis avec leur famille», a-t-il ajouté. Canberra avait été

confronté à de sévères critiques pour sa politique consistant à envoyer les réfugiés dans des camps sur des îles éloignées du Pacifique, afin de dissuader les candidats à l'immigration par bateau.

Des ONG, des médecins et même l'ONU avaient dénoncé «la cruauté» de ce traitement pour les plus jeunes, dont la santé phy-

sique et mentale semblait gravement menacée.

Selon des associations de défense des demandeurs d'asile, encore 600 hommes restent retenus dans des «centres de transition» sur l'île de Manus (Papouasie-Nouvelle-Guinée), où l'Australie a fermé son camp pour réfugiés en 2017.

INDE:

Au moins 7 morts dans le déraillement d'un train à Bihar

Au moins sept personnes ont été tuées et 27 autres blessées dans le déraillement d'un train de passagers à Bihar (nord-est de l'Inde), ont annoncé des responsables des chemins de fer dans un nouveau bilan.

Un précédent bilan a fait état de 6 morts.

«Onze wagons du train rapide Seemanchal Express ont déraillé à 3h58 du matin près de la gare de Sahadai Bujurg, dans le district de

Vaishali», a indiqué la porte-parole du ministère des chemins de fer, Smita Vats Sharma.

Trois équipes de la Force nationale d'intervention en cas de catastrophe (NDRF) menaient des opérations de sauvetage et d'assistance, a ajouté Mme Sharma. Elle a indiqué qu'une enquête avait été ouverte par le Commissaire à la Sécurité ferroviaire sur la cause du déraillement. Selon des responsables des chemins

de fer, trois des 11 wagons du train reliant Joghani (à Bihar) à New Delhi, ont été endommagés avec 1 500 passagers à bord.

Selon les premiers éléments de l'enquête, l'accident serait due à une fracture d'un rail, a ajouté la porte-parole du ministère des chemins de fer. Le ministre des Chemins de fer, Piyush Goyal, a annoncé une indemnité de 500.000 roupies (6996) dollars américains.

TUNISIE:

Une grève sectorielle dans les écoles publiques prévue le 6 mars

La commission administrative de l'enseignement de base en Tunisie a décidé samedi l'observation d'une grève sectorielle le 6 mars prochain dans toutes les écoles publiques, a rapporté l'agence de presse TAP.

Cette grève intervient «en signe de protestation contre le non-respect des accords conclus entre le syndicat et l'autorité de tutelle», a indiqué le secrétaire général du syndicat de l'enseignement secondaire, Nabil Houaichi, cité par l'agence. Le syndicat «réclame également d'améliorer le pouvoir d'achat des instituteurs, de réviser le texte législatif organisant la profession, notamment, les questions relatives à la protection des enseignants et de

fixer la liste des maladies professionnelles», a dit Nabil Houaichi lors d'une réunion. Il s'agit également de «revoir» le système d'évaluation et les programmes pédagogiques et «d'élargir» les perspectives des enseignants. Selon le syndicaliste, cette grève «sera précédée par des mouvements de protestation et d'une journée de colère», soulignant que son syndicat «demeure attaché à poursuivre les négociations avec le ministère». M. Houaichi, a dans la foulée expliqué que le 6 mars «est une date symbolique» pour les enseignants «car elle coïncide avec la commémoration de la grève sectorielle de 2003 qui avait réussi malgré l'opposition de la centrale syndicale».

SEVRAGE TABAGIQUE IL VAUT MIEUX ARRÊTER LA CIGARETTE PROGRESSIVEMENT

Arrêter de fumer trop brusquement fait chuter la consommation d'oxygène du cerveau. Celui-ci plonge alors dans un état comparable à une forme de démence.

Vous voulez arrêter de fumer sans risquer la rechute ? Alors commencez par réduire progressivement votre consommation de tabac avant d'écraser la dernière cigarette. En effet, selon des chercheurs danois qui ont observé l'activité cérébrale de fumeurs réguliers au cours de leurs premières heures de sevrage, arrêter de fumer trop brusquement peut plonger le cerveau dans un état comparable à une forme de démence.

«Au bout de 12 heures sans tabac, le débit sanguin cérébral et la consommation d'oxygène du cerveau avaient en effet chuté de 17%. Une situation caractéristique des personnes atteintes de démence (comme la maladie d'Alzheimer)» explique le Pr Albert Gjedde, chercheur en neurosciences au Département des neurosciences et de pharmacologie de l'Université de Copenhague (Danemark). Selon les chercheurs, c'est ce qui pousse certains ex-fumeurs à replonger : ils fument pour effacer les symptômes de

sevrage, trop difficiles à supporter et pour maintenir l'activité de leur cerveau, habitué à l'action de la nicotine.

«Cela peut être une expérience assez désagréable, et ce est probablement une des raisons pour lesquelles il peut être très difficile de cesser de fumer du premier coup» ajoute le Pr Gjedde. Les chercheurs danois comparent la nicotine à d'autres substances pharmacologiquement actives, comme les antidépresseurs. «Les résultats de nos scanners suggèrent que c'est sans doute une bonne idée d'arrêter de fumer progressivement. Tout simplement pour éviter les pires symptômes de sevrage qui rendent si difficile à tenir la décision d'arrêter de fumer». Toutefois, le Pr Gjedde reconnaît qu'il ne sait pas combien de temps il faut pour que le cerveau d'un ancien fumeur retrouve son flux sanguin normal. «Nous pensons que cela peut prendre des semaines ou des mois mais nous ne le savons pas avec certitude».



CERTAINS PRODUITS DE BEAUTÉ AVANCENT L'ÂGE DE LA MÉNopause

L'âge de la ménopause est normalement déterminé par notre vie hormonale. Mais certains produits de beauté peuvent faire avancer plus vite l'horloge biologique.

La ménopause est un processus physiologique naturel qui marque, pour les femmes, la fin de leur période de fertilité. En moyenne, c'est à 51 ans que le subtil équilibre entre oestrogènes et progestérone commence à se rompre. Mais une étude semble indiquer que l'exposition à certains polluants ou à des substances chimiques peut accélérer le mouvement de notre horloge biologique et faire apparaître la ménopause de façon plus précoce.

Selon le Dr Amber Cooper, du Service d'obstétrique et de gynécologie de l'Université de Saint-Louis (États-Unis), cette

exposition aux molécules chimiques, contenues notamment dans nos produits de beauté, peut même avancer l'âge de la ménopause de 4 ans.

La ménopause arrive entre 1,9 ans à 3,8 ans plus tôt

Pour cette étude, le Dr Cooper et son équipe ont suivi 31 500 femmes qui participaient à une vaste Étude nationale de surveillance épidémiologique. Tous les deux ans, entre 1999 et 2008, elles ont répondu à un questionnaire de santé et de nutrition et dû répondre par oui ou non à la question «Êtes-vous ménopausée?»

À un certain moment, les scientifiques ont procédé à des analyses de sang et d'urine pour vérifier la présence éventuelle de pesticides, de phthalates trouvés



dans les parfums, matières plastiques, cosmétiques, laque pour les cheveux ou oestrogènes d'origine végétale. C'est ainsi que les chercheurs ont découvert que les femmes ayant dans l'organisme d'importants taux de substances chimiques étaient ménopausées

entre 1,9 ans à 3,8 ans plus tôt que les femmes ayant des taux plus faibles.

Ils ont en outre constaté que ce n'était pas seulement l'exposition aux substances chimiques mais l'augmentation cette exposition au fil du temps qui avait des ré-

percussions sur la fonction ovarienne.

Ainsi, les femmes qui avaient le plus fort taux de substances chimiques dans le sang et l'urine étaient six fois plus susceptibles d'être ménopausées que celles ayant un taux inférieur.

«Ces résultats ne prouvent pas que l'exposition à ces produits chimiques provoque une ménopause précoce, mais que les deux pourraient être connectés en quelque sorte» a déclaré le Dr Cooper.

Pour tenter de réduire leur exposition aux produits chimiques, il est conseillé de choisir des produits qui ne contiennent ni parfum, ni parfum de synthèse, sources de phthalates. Ou d'opter pour des produits de beauté bio, qui contiennent moins de résidus de pesticides et autres produits chimiques.

LES VARIATIONS DE POIDS INFLUENT LE RISQUE DE FRACTURE

La prise comme la perte de poids peut induire un risque supplémentaire de fracture chez la femme ménopausée. S'alarme une étude scientifique britannique. Selon une étude scientifique britannique parue ce 27 janvier dans le *British Medical Journal*, une importante variation de masse corporelle chez la femme ménopausée serait associée à un risque accru de fracture dans les années qui suivent.

Pour arriver à cette conclusion, Juliet Compton, unique chercheuse de l'étude et Professeure en médecine des os, a suivi 120 566 femmes de 1993 à 2013. Celles-ci

étaient âgées de 50 à 79 ans au début de l'étude et n'avaient alors pas de problèmes cardiaques, pulmonaires, rénaux et hépatiques sérieux. Les variations de poids ont été dument recensées, jusqu'à trois ans après la fin de l'étude.

Après analyses, les résultats ont alors montré que les femmes qui ont perdu « au moins 5% de leur masse corporelle ont environ 65% de risque en plus de se fracturer la hanche, 30% de risque en plus de fracture axiale (basin, hanche et vertèbres) et 5% de risque en plus de se fracturer un membre supérieur (bras, main),

comparé aux femmes dont le poids est resté stable. « La chercheuse a réparti les participantes en trois groupes : les personnes ayant un poids dit « stable » (une perte ou un gain de moins de 5% du poids corporel), les personnes ayant pris du poids et enfin celles ayant perdu plus de 5% de leur masse. La scientifique a ensuite ajusté les résultats statistiques en prenant en compte de nombreux paramètres susceptibles de fausser les données (âge, tabagisme, consommation d'alcool, activité physique, taux de vitamine D, etc.).

LENTILLES DE CONTACT LES BONS GESTES POUR ÉVITER L'INFECTION

On les porte sans même y penser, et pourtant, nos lentilles de contact peuvent devenir de vrais nids à bactéries. Une équipe de chercheurs américains nous donne 3 règles d'hygiène essentielles pour éviter l'infection.

En France, près de 5 millions de personnes portent régulièrement des lentilles de contact. Mais si ce dispositif de correction de la vue est pratique, il peut également causer un certain nombre de soucis de santé. En effet, des lentilles mal nettoyées peuvent engendrer des infections fongiques ou bactériennes, et notamment des kératites infectieuses.

Dans une étude publiée dans la revue scientifique *Optometry and Vision Science* et portant sur plus de 110 personnes, une équipe de chercheurs américains s'est penchée sur la question. Verdict : 66 % des paires de lentilles analysées ont été testées positives à la présence de micro-organismes infectieux... Une statistique qui fait froid dans le dos !

3 règles pour éviter les infections

Selon les chercheurs, 3 règles d'hygiène sont essentielles pour éviter les infections. Primo, il est important de bien se laver les mains à l'eau et au savon avant de toucher ses lentilles : une évidence !

Ensuite, il ne faut surtout pas oublier de bien essuyer leur boîte après nettoyage : hors de question de la laisser sécher à l'air libre. Enfin, évitez de mélanger les marques : si votre boîte et votre liquide désinfectant sont de deux marques différentes, le risque d'infection est présent. "Il est essentiel de prendre soin de sa boîte à lentilles, ajoute Anthony Adams, l'un des auteurs de l'étude. C'est en



effet là que se développent les micro-organismes responsables des infections." Nous voilà prévenus !

7 ERREURS À NE PLUS FAIRE AVEC SES LENTILLES DE CONTACT

Près de cinq millions de personnes portent des lentilles de contact en France, soit plus de 6% de la population. Vous aussi ? Alors sachez que le port de lentilles de contact nécessite des précautions d'utilisation. Pour éviter les infections, il est en effet essentiel de savoir s'y prendre. Voici des erreurs courantes à corriger sans attendre !

Erreur n°1 : Nettoyer ses lentilles de contact avec de l'eau du robinet

À cours de solution pour vos lentilles, vous avez peut-être déjà été tenté de les nettoyer à l'eau du robinet. Erreur : l'eau du robinet peut en effet déformer les lentilles de contact souples et les faire gonfler. Elles ne sont alors plus adaptées à vos yeux. En outre, cela peut favoriser la prolifération des bactéries et favoriser les infections oculaires.

Erreur n°2 : Utiliser la même solution plusieurs jours de suite

Autre geste à bannir : réutiliser plusieurs fois la solution pour nettoyer vos lentilles. Ainsi, rincez toujours le boîtier dans lequel vous mettez vos lentilles la nuit et mettez systématiquement de la solution neuve. À défaut, elle perdrait de son pouvoir désinfectant.

Erreur n°3 : Ne pas nettoyer son boîtier à lentilles

Avant de verser votre solution pour lentilles de contact, nettoyez précautionneusement le boîtier afin d'éviter qu'un film ne se forme au



fond de celui-ci et qui pourrait provoquer des infections.

Erreur n°4 : Garder ses lentilles pendant trop longtemps

Par soucis d'économie, vous vous êtes peut-être déjà laissé aller à garder les mêmes lentilles plus longtemps que recommandé. Bannissez cette habitude qui multiplie par 5 le risque de souffrir de kératite, une inflammation de la cornée qui peut s'avérer grave. La majorité des lentilles de contact classiques doivent être renouvelées tous les 3 mois. De même, on ne garde pas 3 ou 4 jours des lentilles journalières ou 3, ou 4 mois des lentilles mensuelles : au bout d'un moment, la lentille

s'encrasse et l'oxygène ne passe plus dans la cornée. Référez-vous toujours à la notice d'utilisation et aux conseils de votre ophtalmologiste.

Erreur n°5 : Ne pas se laver les mains avant d'enlever ses lentilles

Encore un geste d'hygiène essentiel pour éviter la prolifération des microbes. Il est primordial de vous laver les mains à l'eau et au savon avant de manipuler vos lentilles de contact. Les bactéries présentes sur vos mains peuvent en effet coloniser vos lentilles et entraîner des infections oculaires.

Erreur n°6 : Laisser ses lentilles dans la même solution

Vous ne portez vos lentilles que de temps à autres, par exemple pour faire du sport ou durant le week-end ? Hors de question pour autant de les laisser dans la même solution le reste du temps. Une solution stagnante est un lit idéal pour la prolifération des microbes. Ainsi, pour une bonne hygiène, il est nécessaire de changer la solution chaque jour, même si vous ne mettez pas vos lentilles.

Erreur n°7 : Dormir avec ses lentilles

À moins que votre ophtalmologiste vous ait donné le feu vert pour les garder durant la nuit, veillez à toujours enlever vos lentilles lorsque vous dormez. Elles peuvent en effet provoquer des irritations et des kératites. Méfiance, donc !

FORME : LES BONS GESTES AU RÉVEIL POUR BIEN COMMENCER LA JOURNÉE

Ces temps-ci, on se fait violence pour s'extirper du lit après les hurlements du réveil. Et on finit par culpabiliser de cet état de léthargie. Pas la peine de se brusquer ! Quelques astuces permettent de réveiller ses muscles et de redynamiser son organisme en douceur. Vous est-il déjà arrivé d'envier la nonchalance et le plaisir avec lequel le chat étire ses pattes et son dos après un sommeil profond ? Cette jalousie sera bientôt derrière vous, une fois adoptée la bonne routine forme du réveil. Ce rituel va transformer vos potentielles mauvaises habitudes (aller illico sous la douche au saut du lit ou encore sauter le petit-déjeuner) en un cercle vertueux : on tonifie le corps et on met en route la dépense énergétique. Plus éveillée et en forme, on prépare notre corps à affronter plus facilement le stress et les autres contrariétés qui peuvent se profiler dans la journée.

L'hydratation

Le premier réflexe de ce «warm up» matinal renvoie au b.a.-ba des routines bien-être : l'incontournable verre d'eau à jeun. Dilué avec du jus de citron ou pas, l'eau au réveil detoxifie l'organisme et relance le transit. On encheûtre ensuite le réveil musculaire en effectuant ces mouvements, toujours à jeun (et avant la douche) :

Des moulinsets avec les bras

En position debout, le dos bien droit, on ouvre les bras et on effectue des moulinsets, 10 fois dans un sens et 10 fois dans l'autre.

La rotation du golfeur

On imite le «swing» du joueur de golf en faisant une légère rotation des hanches. Dans le même temps, on transfère les appuis de la jambe gauche vers la jambe droite si on tourne à droite. C'est-à-dire qu'on pile la jambe gauche en déplaçant le poids du corps sur la jambe droite. On associe ce mouvement de jambe à une rotation légère du buste et en balançant les bras de gauche à droite, comme si on lançait une balle de golf. On rentre bien le ventre pour ne pas creuser le dos. Puis on fait la même chose de l'autre côté. Une série de 10.

Le réveil des chevilles

On tourne les chevilles dix fois dans un sens et dix fois dans l'autre.

La marche sur place

On poursuit le réveil du corps avec une marche sur place. Debout, on monte sur ses orteils et on redescend. On imagine qu'on marche sur des talons invisibles mais sur place. On fait deux séries de 10 mouvements.

L'étirement du bas du dos

Debout, on enroule son dos et on pile ses oméga de façon à essayer de toucher ses orteils. Les plus souples peuvent faire cet exercice jambes tendues.

SOMALIE: L'UA retire 1.000 soldats de l'Etat de HirShabelle en février



La Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) a déclaré qu'elle devrait retirer 1.000 soldats de l'Etat de HirShabelle (sud), où des troupes du Burundi opérant sous le commandement de l'AMISOM ont dorénavant leur base principale à Jowhar, la capitale de l'Etat.

Selon un communiqué publié dimanche par l'AMISOM, Francisco Madeira, le chef de la mission, a tenu samedi soir des pourparlers avec le président de l'Etat Mohamed Abdi Waare au sujet de la réduction prévue des troupes du Burundi.

«Nous avons discuté avec le président Waare de la façon dont nous pourrions mettre en œuvre le programme de transition d'une manière qui garantisse toujours la sécurité de son Etat», a déclaré M. Madeira dans le communiqué. Selon une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies datant de juillet 2018, l'AMISOM devra réduire les effectifs de son personnel en uniforme à 20.626 d'ici le 28 février prochain, sans «repousser l'échéance».

«Le programme de transition se concrétise enfin et des décisions difficiles doivent être prises», a indiqué pour sa part M. Waare dans le communiqué.

Il a exprimé son inquiétude sur le fait que si ce plan était mis en place dans la précipitation, le retrait des troupes laisserait son Etat dans une situation de vulnérabilité face aux attaques.

M. Waare a déclaré qu'il restait encore du travail à faire afin de garantir la mise en œuvre réussie du plan de transition, ajoutant que son Etat travaillera en étroite collaboration avec l'AMISOM en vue d'assurer que les progrès obtenus dans la stabilisation du pays ne soient pas perdus.

Somalie: l'armée américaine tue 13 terroristes shebab dans le sud du pays

L'armée américaine a annoncé avoir mené vendredi une frappe aérienne dans le sud de la Somalie, tuant 13 terroristes du groupe Shebab, ont rapporté dimanche des médias locaux. Le Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (AFRICOM) a déclaré dans un communiqué qu'aucun civil n'avait été blessé ni tué lors de la frappe qui visait les terroristes shebab dans les environs de Gandarshe, dans la région de Lower Shebelle.

Selon le communiqué, le groupe terroriste a déjà utilisé Gandarshe, à environ 48 km au sud-ouest de Mogadiscio, comme lieu de rassemblement pour des attaques, y compris celles aux engins explosifs improvisés ou aux véhicules piégés, qui menacent la capitale et ses habitants.

Les 15 et 16 décembre 2018, six raids aériens américains ont tué 62 terroristes shebab près de Gandarshe.

Selon AFRICOM, ces terroristes s'apprêtaient à attaquer une base militaire du gouvernement somalien dans la région.

Mercredi dernier, un raid aérien américain a tué 24 terroristes dans la région voisine de Hiran.

NIGER: Le Niger sollicite l'aide internationale en faveur de 1,6 million de personnes en difficulté alimentaire

Le gouvernement nigérien a appelé la communauté internationale à fournir une aide de 648 millions de dollars pour répondre aux besoins humanitaires de 1,6 million de personnes en difficultés alimentaires cette année au Niger, a indiqué une source officielle à Niamey.

L'appel a été lancé par le Premier ministre nigérien Brigi Rafini au cours de la cérémonie du lancement à Niamey du Plan de réponse humanitaire pour le Niger 2019, en présence des partenaires techniques et financiers du Niger et les agences humanitaires internationales.

«Pour répondre aux besoins humanitaires de 1,6 million de personnes ciblées sur une population dans le besoin estimée à 2,3 millions, cette année, la mise en œuvre de la réponse humanitaire globale nécessite la mobilisation des ressources de l'ordre de 648 millions de dollars», a-t-il déclaré.

Le Premier ministre a jugé ce Plan de réponse humanitaire particulièrement important pour le Niger «dans un contexte marqué d'une part par la persistance de l'insécurité à certaines de nos frontières, et dans le lit du Lac Tchad, et d'autre part par la poursuite des mouvements de populations dans certaines localités du fait de l'insécurité, dont les conséquences se font sentir sur l'état nutritionnel des populations notamment leur frange la plus vulnérable à savoir les femmes et les enfants, avec de forts impacts négatifs sur l'éducation et la santé».

M. Rafini a relevé que cette année encore, «des régions de Diffa, Tahoua et Tillabéri seront au coeur des priorités du gouvernement, où la situation humanitaire demeure encore une préoccupation de premier ordre au



regard du nombre de personnes qui sont dans le besoin, en dépit des progrès significatifs enregistrés dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, au cours de l'année 2018».

A cela s'ajoutent les inondations enregistrées, ces derniers jours, dans les localités riveraines du fleuve Niger accroissent la vulnérabilité des populations et la fragilité de l'écosystème, a-t-il indiqué.

«Il y a donc urgence à agir pour secourir ces populations, et leur offrir un environnement qui favorise leur résilience», a-t-il précisé, appelant à une coordination effective et une complémentarité agissante entre les différents intervenants de la chaîne humanitaire. Pour sa part, la coor-

donnatrice humanitaire pour le Niger Mme Fatoumata Bintou Djibo a également estimé qu'«une réponse humanitaire concertée et coordonnée s'impose».

«Derrière ces chiffres se cachent des vies humaines, surtout celles des enfants, des femmes et des réfugiés qui payent le lourd tribut des conflits intercommunautaires et de l'insécurité», a-t-elle souligné.

Le Niger est un grand pays sahélien enclavé dont près des deux-tiers sont désertiques.

Une large majorité de la population active est engagée dans le secteur de l'agriculture, fortement dépendant de conditions climatiques difficiles, comportant des périodes de sécheresses récurrentes, selon les experts.

SOUDAN: La voix des manifestants doit être «respectée», dit le Premier ministre

Le Premier ministre soudanais a déclaré samedi que le mouvement de contestation antigouvernemental qui secoue le Soudan depuis la mi-décembre «devait être respecté», affirmant toutefois que seule une élection pourrait décider du sort du gouvernement.

Les manifestations déclenchées le 19 décembre par la décision du gou-

vernement de tripler le prix du pain se sont transformées en mouvement de contestation réclamant le départ du président Omar el-Béchir.

«A mon avis, la voix des manifestants doit être respectée», a dit Moutaz Mousa Abdallah à des journalistes dans la capitale Khartoum, appelant à considérer la contestation avec «un esprit d'ouver-

ture». «C'est un mouvement de jeunesse respectable», a estimé M. Abdallah, avant d'affirmer que selon lui et son gouvernement, «la seule manière de changer le gouvernement est de passer par des élections».

M. Abdallah a affirmé que les attentes des manifestants pour une amélioration de leurs conditions économiques constituaient «une demande

légitime».

Le chef de l'Etat a répété ces dernières semaines que seule une élection pourrait assurer un changement du pouvoir. «Nous sommes prêts à offrir un processus électoral transparent», a assuré le Premier ministre samedi.

Selon un bilan officiel, trente personnes ont perdu la vie depuis le début des manifestations.

PRÉSIDENTIELLE AU SÉNÉGAL: Lancement officiel de la campagne électorale



La campagne électorale pour le premier tour de la présidentielle au Sénégal s'est ouverte, hier, et se déroulera jusqu'au 22 février courant, ont rapporté des médias locaux.

Le 24 février, plus de 6 millions de Sénégalais seront appelés aux urnes pour choisir leur président parmi cinq

candidats en lice. En effet, le Conseil constitutionnel a validé définitivement, le 20 janvier écoulé, la liste des présidentiables, comprenant, outre le président sortant, Macky Sall, la majorité présidentielle réunie autour de la coalition Benno Bokk Yakaar, l'ancien Premier ministre Idrissa Seck (Rewmi-opposition), Ousmane Sonko (Pastef/Patriotes du Sénégal pour le Travail, l'Ethique et la Fraternité), l'ancien ministre des Affaires étrangères Madické Niang (dissident du Parti démocratique sénégalais/PDS) et le député Issa Sall (Parti de l'unité et du rassemblement/PUR). Sur une trentaine de candidats au départ, 22 ont été recalés à l'étape du parrainage et deux autres, sous le coup de condamnations judiciaires, ont été écartés de la course. Il s'agit, pour ces deux derniers cas, de l'ancien maire de Dakar, Khalifa Sall, et de l'ex-ministre Karim Wade, poursuivis et condamnés respectivement pour les délits d'escroquerie, faux et usage de faux en écriture publique et privée sur des derniers publics, pour le premier, et pour enrichissement illicite, pour le second.

YÉMEN:

Le pape François demande «le respect des accords» de trêve à Hodeida

Le pape François a demandé hier aux parties impliquées dans le conflit au Yémen de «favoriser de manière urgente le respect des accords établis» en faveur d'une trêve dans la ville portuaire de Hodeida, essentielle pour l'acheminement de l'aide humanitaire.

Le pape s'exprimait au Vatican, une heure avant de s'envoler pour les Emirats arabes unis. «Je lance un appel à toutes les parties intéressées et à la communauté internationale pour favoriser de manière urgente le respect des accords établis, assurer la distribution de la nourriture et travailler pour le bien de la population», a-t-il dit.

«Je suis avec grande préoccupation la crise humanitaire au Yémen.

La population est épuisée par le long conflit et de très nombreux enfants souffrent de la faim, mais on ne réussit pas à accéder aux dépôts alimentaires», a-t-il déploré.

La crise au Yémen oppose des forces pro-gouvernementales, appuyées sur le terrain depuis 2015 par l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis, aux éléments du mouvement armé «Ansarallah» (Houthis) qui contrôlent de vastes territoires, dont la capitale Sanaa.



Le conflit au Yémen a fait quelque 10.000 morts, en majorité des civils, et plus de 60.000 blessés depuis qu'une coalition militaire menée par

Ryadh est intervenue en mars 2015 pour soutenir le gouvernement, selon les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé.

Yémen: L'ONU réunit les représentants du gouvernement et des houthis à bord d'un navire

Le chef des observateurs de l'ONU à Hodeida a réuni hier des représentants du gouvernement et des éléments du groupe «Ansarallah» yéménites sur un bateau pour tenter de faire appliquer toutes les clauses d'un accord de trêve dans cette ville portuaire essentielle à l'aide humanitaire.

«La rencontre (présidée par le général Patrick Cammaert) a commencé à bord d'un navire de l'ONU amarré au large de Hodeida», a déclaré un membre de la délégation

gouvernementale. Il a ajouté que le comité mixte chargé de mettre en œuvre l'accord sur Hodeida, obtenu par l'ONU en décembre en Suède, ne se réunissait plus en raison du refus des houthis d'y participer dans une zone sous contrôle gouvernemental.

Les houthis avaient annoncé un boycott le 13 janvier. La réunion de dimanche est la troisième de ce comité et elle devait porter, selon l'ONU, sur les prochaines étapes de la mise en œuvre

de l'accord conclu en Suède et qui prévoit notamment un cessez-le-feu à Hodeida.

«Les parties vont reprendre les discussions sur la mise en œuvre du redéploiement des forces» à Hodeida «et la facilitation des opérations humanitaires», a précisé l'ONU dans un communiqué. Le gouvernement et les houthis se sont accusés mutuellement de violer la trêve, tandis que le redéploiement des forces et un échange de prisonniers ont dû être repoussés.

Hodeida est le principal point d'entrée des importations et de l'aide humanitaire au pays.

Le conflit au Yémen a fait au moins 10.000 morts depuis qu'une coalition militaire menée par Ryadh est intervenue en mars 2015 pour soutenir le gouvernement, selon l'Organisation mondiale de la santé. La guerre a mis des millions de Yéménites au bord de la famine dans ce que les Nations unies qualifient de pire crise humanitaire dans le monde.

GRANDE BRETAGNE:

Theresa May déterminée à mettre en œuvre le Brexit

La Première ministre britannique Theresa May reste «déterminée» à mettre en œuvre le Brexit à la date prévue du 29 mars et à obtenir des concessions de Bruxelles sur l'accord de divorce, malgré le refus de Bruxelles de le renégocier.

«Je suis déterminée à mettre en œuvre le Brexit, et déterminée à le mettre en œuvre dans les temps - le 29 mars 2019», a écrit la dirigeante conservatrice dans une tribune publiée dimanche par The Sunday Telegraph.

Elle a ainsi écarté la possibilité d'un report du Brexit, comme l'ont suggéré plusieurs responsables politiques ces derniers jours, dont le ministre des Affaires étrangères Jeremy Hunt, afin de permettre l'adoption de la législation nécessaire avant son exécution.

Mme May a également dit vouloir trouver une «solution pragmatique» sur le Brexit qui soit susceptible de rallier une majorité

au Parlement après le rejet mi-janvier à la Chambre des communes, à une écrasante majorité, de l'accord de divorce conclu en novembre avec l'Union européenne.

Mardi, les députés ont adopté un amendement déposé par le conservateur Graham Brady et soutenu par le gouvernement, demandant des «arrangements alternatifs» aux dispositions relatives au controversé «filet de sécurité» (ou «backstop») visant à éviter le retour d'une frontière physique entre la province britannique d'Irlande du Nord et la République d'Irlande.

Après ce vote, Theresa May a dit vouloir rouvrir les négociations avec l'UE, même si les Européens lui ont jusqu'ici adressé un refus ferme. «Quand je retournerai à Bruxelles, je me battrais pour la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord, je serai armée d'un nouveau mandat, d'idées nouvelles et

d'une détermination renouvelée pour convenir d'une solution pragmatique qui mette en œuvre le Brexit», a-t-elle exclaimé dans un article de presse.

«C'est ce que le Parlement m'a chargée de faire», a-t-elle ajouté.

Downing Street a par ailleurs démenti dimanche des informations de presse selon lesquelles le gouvernement prévoyait d'organiser des élections anticipées le 6 juin, alors que le Parti travailliste apparaît en position de faiblesse.

Selon un sondage publié par l'hebdomadaire de gauche The Observer et réalisé auprès de plus de 2.000 personnes, le Labour recueillait fin janvier-début février 34% d'intentions de vote, devancé de sept points par les conservateurs (41%).

Il précise que des députés travaillistes envisagent de créer un nouveau parti, déçu notamment de la gestion du Brexit par Jeremy Corbyn.

ONU - LIBAN:

Le secrétaire général de l'ONU salue la formation d'un nouveau gouvernement au Liban

Le secrétaire général des Nations Unies Antonio Guterres a salué l'annonce de la formation d'un nouveau gouvernement au Liban, à la suite des négociations de plus de huit mois après les élections générales en mai 2018.

M. Guterres «félicite le Premier ministre Saad Hariri et le leadership politique libanais», et «attend avec impatience de travailler étroitement avec le nouveau gouvernement pour continuer à traiter des problèmes politiques, sécuritaires, humanitaires et économiques urgents», indique un communiqué publié sur le site de l'ONU.

«Le Secrétaire général réitère l'engagement des Nations Unies à appuyer les efforts du Liban pour renforcer sa souveraineté, sa stabilité et son indépendance politique, conformément à l'Accord de Taëf et à la Déclaration de Baabda, et pour mettre effectivement en œuvre les résolutions 1701 (2006) et 1559 (2004) du Conseil de sécurité et les autres résolutions pertinentes qui demeurent essentielles à la stabilité du Liban et de la région», ajoute le communiqué.

VENEZUELA:

Le président Maduro pour des législatives anticipées cette année

Le président vénézuélien Nicolas Maduro s'est déclaré samedi favorable à la tenue d'élections législatives anticipées dans le courant de cette année, alors qu'elles sont prévues en 2020.

L'Assemblée constituante appelle à «des élections législatives anticipées cette année (...) Je suis d'accord et je m'engage en faveur de cette décision», a déclaré Nicolas Maduro devant des milliers de partisans rassemblés à Caracas.

Le Parlement est justement la seule institution contrôlée par l'opposition. Le mandat actuel des députés, élus fin 2015, va de janvier 2016 à janvier 2021. Les prochaines élections législatives doivent normalement avoir lieu fin 2020.

SYRIE:

Une position militaire dans l'est du pays frappée par la coalition américaine

La coalition dirigée par les Etats-Unis a frappé dans la nuit de samedi à dimanche une artillerie de l'armée syrienne dans l'est de la Syrie, blessant deux soldats, a rapporté la chaîne de télévision publique. Des avions de combat de la coalition ont mené des raids sur l'artillerie syrienne déployée à l'ouest de la ville d'al-Boukamal dans la province de Deir ez-Zor (est), conduisant à sa destruction, a indiqué la télévision étatique.

Ce n'est pas la première que la force américaine prend pour cible des positions de l'armée gouvernementale en Syrie.

En décembre dernier, la coalition dirigée par les Américains ont tiré plusieurs missiles sur des sites militaires dans le centre de la Syrie, provoquant des dégâts. En juin 2018, les frappes de la coalition ont visé une position militaire syrienne à Deir ez-Zor, faisant des victimes.

En mai 2018, douze combattants pro-gouvernementaux ont été tués dans des frappes américaines contre des positions militaires syriennes à Deir ez-Zor. Le gouvernement syrien a condamné à maintes reprises les raids menés par la coalition américaine et appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à mettre un terme à de telles violations commises par cette coalition en Syrie.

MORT DE JOSETTE AUDIN : Une vie consacrée à la recherche de la vérité sur l'assassinat de Maurice

Josette Audin, veuve de Maurice, qui a consacré 61 ans de sa vie pour la vérité sur l'assassinat de son époux, est décédée samedi à Paris à l'âge de 87 ans, a annoncé hier *L'Humanité*.



Cette dame courage et patience, militante anti-colonialiste, aura vécu tout ce temps pour que le président Emmanuel Macron se déplace chez elle, en septembre dernier, afin de lui déclarer la reconnaissance officielle de l'assassinat de Maurice par l'armée française, soulignant qu'il importait que cette histoire «soit connue, qu'elle soit regardée avec courage et lucidité». Il a également reconnu officiellement que la France avait instauré, pendant la Guerre de libération nationale (1954-1962), un «système» recourant à la «torture» contre les Algériens et toutes les personnes qui soutenaient l'indépendance de l'Algérie. Pour elle, la déclaration d'un président français était une victoire politique même si elle est venue 61 ans après. La vie de Josette a basculé le 11

juin 1957, lorsqu'elle avait 25 ans, le jour où son époux a été arrêté par l'armée coloniale puis disparu. Pour leur militantisme en faveur de la cause algérienne, Josette Audin expliquait que le couple était conscient des risques qu'il prenait, soulignant que Maurice et elle-même étaient révoltés par le colonialisme. «On ne supportait pas de voir des gosses algériens cirer les chaussures dans les rues, au lieu d'aller à l'école. Au marché, si le vendeur était arabe, tout le monde le tutoyait. Nous ne l'acceptions pas», disait-elle. L'affaire de l'assassinat de Maurice Audin a rebondi, rappelle-t-on, lorsque le député Cédric Villani, proche du président Macron et de la famille Audin, avait révélé une confidence d'Emmanuel Macron dans laquelle il lui a déclaré que c'était l'armée française qui avait

assassiné, en juin 1957, le mathématicien militant pour l'indépendance de l'Algérie. En février 2018, un témoignage d'un appelé de contingent, qui pense avoir enterré le corps de Maurice Audin, a relancé l'exigence de vérité sur ce crime vieux de 61 ans. «Je crois que c'est moi qui ai enterré le corps de Maurice Audin», avait confié au journaliste de *L'Humanité* ce témoin des atrocités qu'avait fait subir l'armée française aux Algériens durant la guerre de libération et qui a voulu garder l'anonymat en se tenant à la disposition de la famille Audin. Il a raconté que les événements se sont déroulés dans une ferme à Fondouk (actuellement Khemis el-Khechna) où, dans une cabane fermée à clé, se trouvaient «deux cadavres enroulés dans des draps et cachés sous la paille».

TISSEMSILT: Le parcours militant du moudjahid Abdelhamid Mehri revisité au 7^e anniversaire de sa mort

Le parcours militant du moudjahid Abdelhamid Mehri (1926-2012) a été revisité lors de la commémoration samedi du 7^e anniversaire de sa mort par le musée du Moudjahid de Tissemsilt. Dans ce cadre, une exposition de photos et de publications traitant du parcours politique et diplomatique du moudjahid regretté Abdelhamid Mehri a été organisée et des dépliants sur son autobiographie ont été distribués, outre une opération de sensibilisation diffusée sur le portail électronique et page officielle du musée sur les réseaux sociaux. Par la même occasion, une conférence a été animée par le directeur du musée sur les étapes historiques des parcours du moudjahid Abdelhamid Mehri, évoquant notamment son poste de ministre des Affaires de l'Afrique du nord au Gouvernement provisoire de la



République algérienne (GPR). Abdelhamid Mehri est né en 1926 à El Khroub dans wilaya de Constantine. Il adhéra au Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) en 1948 et fit partie, lors de la glorieuse guerre de libération nationale, de la délégation du FLN en Syrie et Liban entre 1955 et 1956, avant d'être chargé des Affaires d'Afrique du nord et

des Affaires sociales au GPR entre 1959 à 1962. Il occupa, après l'indépendance, les postes de secrétaire général de l'enseignement secondaire (1965-1976) puis de ministre de l'Information et de Culture (1979-1984) et plus tard d'ambassadeur d'Algérie en France et au Maroc. En outre, il fut secrétaire général du FLN de 1988 à 1996. Il décéda le 30 janvier 2012.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
(NIF) : 4080 15 0000 1062

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° : 02/2019

La Direction des Travaux Publics de la wilaya d'Adrar lance un appel d'offres ouvert en vue de l'exécution du projet suivant :

PROJET: Acquisition de pièces de rechange pour matériels roulants.

Lot N°01 :

- pièces de rechanges d'un camion de transport à benne SNVI K120.
- pièces de rechanges d'un camion de transport à benne SNVI K66.
- pièces de rechanges d'un tracteur SNVI TB 350 (4X2).

Lot N°02 :

- pièces de rechanges d'un camion de transport à benne DAEWOOD K406F (6X4).
- pièces de rechanges d'un tracteur routier DAEWOOD M25VF (4X2).

Lot N°03 :

- pièces de rechanges d'un camion de transport à benne HINO TF3JH.
- pièces de rechanges d'un camion de transport à benne HYUNDAI HD 120.
- pièces de rechanges d'un camion de transport à benne HYUNDAI HD 65.

Lot N°04 :

- pièces de rechanges d'un camion MERCEDES BENZ tout terrain équipé de godet pour désensablement.
- pièces de rechanges d'un camion tout terrain équipé d'une lame niveleuse ATEGO Mercedes-Benz.

Lot N°05 :

- pièces de rechanges d'un chargeur sur pneus LUIGONG CLG888.
- pièces de rechanges d'un Retro-chargeur sur pneus CASE.

Lot N°06 :

- pièces de rechanges d'un chargeur sur pneus ENHMP 2320.
- pièces de rechanges d'une Grue ENMTP 1040.

Lot N°07 :

- pièces de rechanges d'un véhicule utilitaire double cabine MAZDA 4x4.
- pièces de rechanges d'un véhicule utilitaire double cabine MITSUBISHI 4x4.
- pièces de rechanges d'un véhicule utilitaire double cabine NAVARA 4x2.
- pièces de rechanges d'un véhicule tous terrains double cabine PATROL 4X4.
- pièces de rechanges d'un véhicule utilitaire double cabine TOYOTA HILUX 4X4.
- pièces de rechanges d'un véhicule utilitaire Mercedes-Benz 4x4

Lot N°08 :

- pièces de rechanges d'un rouleau compacteur Weber 732 kg.

Entrant dans le cadre de fourniture de pièces de rechange relevant du parc à matériel de la direction des travaux publics de la wilaya d'Adrar «compte spécial 301.005», gestion 2018.

Tout soumissionnaire ou candidat qualifié et remplissant les conditions minimales suivantes :

- **Registre de commerce dans le domaine de commercialisation des pièces de rechange portant l'activité compatible avec le projet soit :** Concessionnaire, agent agréé, commerçant ayant la qualité d'importateur, distributeur, grossiste ou détaillant.

Peut ou que par son représentant désigné à cet effet, retirer le cahier des charges auprès de :

Direction des Travaux Publics de la wilaya d'Adrar
Rue El Istiklal
Tél : 049.36.73.85 Fax : 049.36.73.83

CONTENU DE L'OFFRE : Les offres des soumissionnaires doivent comporter :

A. Dossier de candidature : ce dossier contient :

- 1- La déclaration de candidature (annexe 2) dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- 2- la déclaration de probité (annexe 1) dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- 3- Statut (en cas de société).
- 4- La délégation de pouvoir (le cas échéant).
- 5- Le bilan financier ou attestation d'activité 2016/2017
- 6- Documents justifiant les capacités du soumissionnaire :
 - a. Registre de commerce compatible avec le projet.

B. Offre technique : ce dossier contient :

- 1- la déclaration à souscrire dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- 2- Un mémoire technique justificatif
- 3- Le cahier des charges portant à sa dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

C. Offre financière : ce dossier contient :

- 1- la lettre de soumission dûment renseignée, signée, cachetée et datée
- 2- le bordereau des prix unitaires dûment renseignée, signée, cachetée et datée
- 3- le détail quantitatif et estimatif dûment renseignée, signée, cachetée et datée

PRESENTATION DES OFFRES CACHETÉES ET SCÉLÉES : Le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière

sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant :

- La dénomination de l'entreprise
- La référence et l'objet de l'appel d'offre
- La mention « dossier de candidature » ou « offre technique » ou « offre financière » selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

- « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».
- La référence et l'objet de l'appel d'offres

Et sera déposée par porteur à l'adresse : **Direction des Travaux Publics de la wilaya d'Adrar.**

Bureau secrétariat du directeur

DURÉE DE PRÉPARATION DES OFFRES. La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter du premier jour de la publication de l'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse.

DATE ET HEURE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES : sera le dernier jour de la durée de préparation des offres de 8h à 12h.

OUVERTURE DES PLS : L'ouverture des plis sera tenue, en séance publique, au siège de la Direction des travaux publics d'Adrar, le jour de dépôt des offres à quatorze heures trente minutes (14h30). Les soumissionnaires intéressés peuvent y assister.

VALIDITÉ DE L'OFFRE : Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois, à compter de la date de dépôt des offres.

Adresse: Rue El Istiklal - Adrar. B.P. 04. Tél: 049 36 73 85 Fax: 049/36/73-83 E-Mail: dir_adrar@yahoo.fr

Le marché mondial du smartphone a connu en 2018 la plus forte baisse jamais enregistrée

Le marché mondial du smartphone a connu en 2018 la plus forte baisse jamais enregistrée, selon de nouveaux chiffres. L'an dernier, il s'est vendu 1,4 milliard d'appareils, soit un repli de 4,1%, selon le cabinet IDC, qui table sur une nouvelle baisse en 2019.

«Le marché mondial du smartphone est dans la panade», a résumé l'analyste Ryan Reith. «A part une poignée de marchés à forte croissance comme l'Inde, l'Indonésie, la Corée du Sud et le Vietnam, nous n'avons pas vu beaucoup de positif en 2018», a-t-il relevé. Selon lui, le marché a été plombé parce que les consommateurs changent moins souvent leurs smartphones, les trouvent trop chers et à cause des incertitudes politiques et économiques.

Le marché chinois --qui représente environ 30% des ventes de smartphones-- a en particulier subi une baisse de 10%, selon l'étude d'IDC. Malgré une baisse des ventes de 8%, le sud-coréen Samsung reste le leader mondial, avec 20,8% de parts de marché. Apple est parvenu à récupérer la deuxième place avec

14,9% de parts de marché, talonné par le chinois Huawei (14,7%). Sur le seul quatrième trimestre, les ventes mondiales ont baissé de 4,9%, marquant le cinquième trimestre consécutif de repli.

Ce trimestre «difficile est venu clore la pire année jamais enregistrée» pour ce marché, a ajouté IDC. Même constat pour le cabinet Counterpoint, qui relève une baisse de 7% au dernier trimestre et de 4% sur l'année. Les marchés en croissance n'ont pas suffi à compenser le déclin de la Chine, a ajouté la firme. Le déclin du marché s'est illustré au travers des résultats d'Apple publiés mardi, qui ont fléchi sur les trois derniers mois, avec un net repli des ventes d'iPhone. Jeudi, c'est Samsung qui a publié une dégringolade de son bénéfice net trimestriel.



La Chine va faciliter l'introduction à sa future Bourse dédiée aux valeurs technologiques

La Chine devrait assouplir les règles d'introduction en Bourse pour sa future plateforme dédiée aux valeurs technologiques à Shanghai, dans l'espoir d'éviter que des fleurons nationaux comme Alibaba ou Baidu se cotent à l'étranger.

La réglementation actuelle interdit aux entreprises chinoises d'être cotées si elles n'ont pas déjà généré de bénéfices. Et impose deux limites: une sur le montant des capitaux levés, une autre sur le pourcentage de fluctuation quotidienne du cours de l'action.

Mais ces contraintes seront levées ou assouplies pour le «Nasdaq chinois», selon un projet de règlement publié mercredi soir. La création de cette plateforme avait été annoncée en novembre par le président Xi Jinping, à l'heure où la Chine rivalise avec les Etats-Unis pour dominer le crucial secteur technologique.

Le projet de nouvelle réglementation, annoncé par la Bourse de Shanghai, supprimerait l'obligation des bénéfices passés et leverait tout plafond au montant des introductions

en Bourse. Lors des cinq premiers jours de cotation, aucune limite de fluctuation journalière ne serait imposée. Après cette courte période, cette dernière serait toutefois fixée à 20%. Cette fourchette est relativement élevée au regard des standards chinois. Aux Bourses de Shanghai et de Shenzhen, elle n'est ainsi que de 10% : elle est destinée à limiter la volatilité du marché boursier chinois, dominé par de petits investisseurs très sensibles aux rumeurs.

Le projet de règlement restera ouvert aux commentaires du public jusqu'au 20 février, mais ce type de régulations sont rarement modifiés au cours du processus.

Aucune date n'a cependant encore été annoncée pour le lancement du «Nasdaq chinois». Les géants chinois Alibaba (e-commerce) et Baidu (moteur de recherche) se sont introduits il y a plusieurs années à Wall Street. Le mastodonte Tencent (internet) a choisi la Bourse de Hong Kong. Le gouvernement espère désormais retenir en Chine continentale ses futures pépites technologiques.

Plusieurs d'entre elles, valorisées à plus d'un (1) milliard de dollars, sont tentées par une introduction boursière: Ant Financial (qui administre le système de paiement électronique d'Alibaba, Alipay), Didi Chuxing (réservation de taxis et véhicules avec chauffeur) ou encore Meituan-Dianping (services, dont livraison de repas). Des règles trop strictes avaient empêché la première génération d'entreprises technologiques chinoises à s'introduire en Chine continentale.

Mais les autorités sont enclines à revoir leur stratégie, dans le cadre d'un plan baptisé «Fabriqué en Chine 2025» (Made in China 2025) destiné à faire du pays un leader mondial technologique, notamment dans la robotique, l'intelligence artificielle, internet, ou les télécommunications.

Les Bourses chinoises ont été stimulées jeudi par l'annonce du nouveau projet de règlement boursier, poussées notamment par les valeurs technologiques, Shanghai terminant en hausse de 0,35%.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE: Les demandes de brevets des inventions ont augmenté ces dernières années

Les Nations unies ont annoncé jeudi que les demandes de brevets en rapport avec l'intelligence artificielle (IA) ont augmenté ces dernières années, la majeure partie ayant été publiées depuis 2013, ont rapporté les médias.

Les nouveaux chiffres publiés par l'Organisation de la propriété intellectuelle (Ompi), une agence spécialisée de l'ONU font état de la récente augmentation massive des inventions fondées sur l'IA. «On a assisté à un saut quantique depuis approximativement 2013», a indiqué le directeur général de l'Ompi, Francis Gurry, lors d'une conférence de presse à Genève.

«Nous pouvons nous attendre à un nombre considérable de nouveaux produits, applications et techniques fondées sur l'intelligence artificielle qui changeront notre vie quotidienne, et qui façonneront également la future interaction humaine avec les machines que nous avons créées», a également noté M. Gurry dans un communiqué.

Dans son premier rapport consacré aux «tendances technologiques», l'Ompi observe que plus de 340.000 demandes de brevet en rapport avec l'IA ont été enregistrées depuis son apparition dans les années 1950. La majeure partie a été publiée depuis 2013.

L'étude est basée sur des données de 2016, mais M. Gurry a affirmé «ne pas avoir de raison de penser que la tendance se soit inversée». Le directeur général de l'Ompi a précisé que «ce n'était pas à son organisation de dire si ces nouvelles technologies étaient bonnes ou mauvaises».

«L'apprentissage automatique, en particulier les réseaux neuronaux qui ont révolutionné la traduction automatique, est la principale technique d'intelligence artificielle divulguée dans les brevets et incluse dans plus de tiers des inventions recensées», note l'Ompi. Selon l'étude de l'ONU, «les demandes de brevets en lien avec l'IA représentent environ



0,6% de toutes les demandes, mais ce pourcentage devrait évoluer» elle révèle aussi que 26 des 30 principaux déposants de demandes de brevet dans le domaine de l'IA sont des entreprises, les quatre autres étant des universités ou des organismes de recherche publics. Selon la même source, IBM détenait le plus grand portefeuille de demandes de brevet dans le domaine de l'IA avec 8.290 inventions à la fin de 2016, suivie

de Microsoft, avec 5.930 inventions. Viennent ensuite Toshiba (5.223), Samsung (5.102) et NEC (4.406). Quant aux Chinois, ils représentent 17 des 20 principales universités ayant déposé des demandes de brevet dans le domaine de l'IA. L'IA est la science dont le but est de faire exécuter par une machine des tâches que l'homme accomplit en utilisant son intelligence et ses capacités cognitives.

SCIENCES L'homme de Denisova avait peut-être des talents de joaillier

L'homme de Denisova, espèce éteinte du genre humain, vivait en Eurasie il y a au moins 200.000 ans, confirment des chercheurs qui formulent l'hypothèse que ce cousin éloigné de l'homme moderne pourrait être l'auteur de «bijoux» vieux de plus de 40.000 ans.

Dans des études séparées publiées mercredi dans la revue Nature, deux équipes de scientifiques ont précisé les datations des ossements fossilisés et objets retrouvés dans la grotte de Denisova.

C'est sur ce site préhistorique, situé sur ce site préhistorique, situé dans les montagnes de l'Altai, en Sibérie, qu'ont été trouvés en 2008 les restes d'une phalange de main de fillette dont l'analyse génétique a permis de découvrir deux ans plus tard une nouvelle espèce du genre Homo, «l'homme de Denisova».

En 2018, la grotte a refait parler d'elle avec l'analyse d'un autre petit morceau d'os, découvert en 2012, qui appartenait à une individu de sexe féminin d'au moins 13 ans, vivant il y a environ 50.000 ans. La génétique a montré qu'elle était née de l'union d'une Néandertalienne à un Denisovien.

En utilisant les dernières méthodes de datation sur les sédiments de la grotte, une équipe internationale menée par Zenobia Jacobs et Richard Roberts, tous deux de l'université de Wollongong (Australie), a estimé que les Denisoviens avaient occupé la grotte approximativement entre 287.000 ans et 55.000 ans. L'homme de Néandertal aurait été également présent entre 193.000 ans et 97.000 ans.

Dans une autre étude, l'équipe de Katerina Douka, de l'Institut Max Planck des sciences de l'histoire de l'homme à Jena (Allemagne), a réalisé elle aussi de nouvelles datations et décrit de nouveaux fragments fossilisés. Cette équipe estime que les Denisoviens étaient présents sur le site il y a au moins 195.000 ans.

Les chercheurs ont également daté des dents d'animaux perforées - possiblement pour faire des colliers - et des outils en os. Ils ont établi que ces objets avaient été réalisés il y a 49.000 ans à 43.000 ans. A cette époque, l'homme de Néandertal n'habitait plus la grotte. La présence de l'homme moderne (Homo sapiens) n'a pas été mise en évidence pour le moment sur ce site, souligne l'Université d'Oxford.

«L'explication la plus probable, c'est que ce sont les Denisoviens qui ont fabriqué» ces objets, déclare à l'AFP Tom Higham, de l'Université d'Oxford, co-auteur de cette seconde étude. Mais il n'exclut pas que ces «ornements» puissent avoir été façonnés par l'homme moderne, soulignant que des analyses complémentaires permettront peut-être de trancher.

CHAMPIONNAT DE WILAYA DE CROSS-COUNTRY : Domination quasi totale des coureurs de l'équipe du Mawahib Atlético club de Constantine

Les coureurs de l'équipe du Mawahib Atlético club (MAC) de Constantine ont dominé samedi la quasi-totalité des épreuves du championnat de wilaya de cross-country en occupant les premières places du podium dans le classement individuel ou par équipes. Organisé dans la forêt de Baâraouia de la commune d'El Khroub (Constantine), cet événement sportif a été marqué par la participation d'environ 700 athlètes (filles et garçons) de différentes catégories représentant divers clubs de plusieurs communes de la wilaya de Constantine, a indiqué le secrétaire général (SG) de la ligue de wilaya de cette discipline, Mohamed Bouraïou.

Les jeunes catégories ont entamé ce championnat de wilaya de cross-country, qui a eu lieu dans un circuit fermé d'environ 10 km délimité à l'intérieur de la forêt Baâraouia, située à la sortie de la nouvelle ville d'Ali Mendjeli à proximité de la double voie reliant les routes nationales RN 79 et RN 20 en direction de la commune d'El Khroub, a-t-on noté.

Les coureurs de l'équipe du MAC se sont distingués en remportant la première place dans le classement par équipes dans toutes les catégories à l'exception de celle des écoles (garçons), selon M. Bouraïou qui a ajouté que ce même club s'est adjugé la première place du podium du classement individuel dans chacune des catégories, écoles (filles), benjamins, minimes, cadets, juniors, séniors.

Il a également ajouté que ce challenge a été caractérisé par une concurrence propre et loyale des compétiteurs qui visaient la qualification à la prochaine étape du championnat national de cross-country, en dépit du climat froid qui rend plus difficile cette épreuve d'endurance et de résistance. Cette manifestation sportive, organisée par la ligue constantinoise d'athlétisme (LCA) en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports (DJS), est la quatrième et dernière course dans le programme du championnat de wilaya de cross-country pour la saison 2018/2019, a fait savoir M. Benkara. Toutes les conditions, notamment organisationnelles et sécuritaires, ont été réunies en vue d'assurer le succès de cette compétition, a-t-il souligné.

Pour rappel, cette compétition qualifie les trois premières équipes à la prochaine étape du championnat national de cross-country «Abdelmadjid Oubida», prévue le 9 février dans la forêt de Baâraouia de Constantine. La compétition, ponctuée par une cérémonie d'hommage à quelques personnalités sportives présentes à cet événement, a été marquée par une affluente remarquable des supporteurs.

Résultats techniques:

Catégorie écoles 2 km:

Filles : Salsabil May (MAC) / par équipes : MAC
Garçons : Abderrahman Smira du club Wiam Hama Bouziane (WHB) / par équipes : WHB

Catégorie benjamins 3 km:

Filles : Dhouha Boukal du club Moustakbal Didouche Mourad (MDM) / par équipes : MAC
Garçon : Haithem Falahi de la jeunesse sportive Hama Bouziane (JSHB) / par équipes : MAC.

Catégorie minimes 3 km:

Filles : Hind Saâdali (MAC) / par équipes : MAC.
Garçon : Haithem Chenitef (MAC) / par équipes : MAC.

Catégorie cadets 4 km:

Filles : Dib Roudayna (MAC) / par équipes : MAC
Garçons : Achraf Boukalâa (MAC) / par équipes : MAC

Catégorie juniors 6 km:

Filles : Amissi Chaïma (MAC).
Garçons : Boudjemâa Lakehal (MAC) / par équipes : MAC.

Catégorie seniors 8 km:

Dames : Nawal Zendaoui (MAC) / par équipes : MAC.
Messieurs : Oussama Beguirat (MAC)

APS

DÉVELOPPEMENT Mohamed Hattab insiste sur l'importance accordée par l'Etat au développement du sport féminin

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab a insisté, samedi à Tiaret, sur l'importance accordée par l'Etat à la promotion et au développement du sport féminin. Lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a affirmé que l'Etat accorde un grand intérêt au sport féminin, traduit par la réalisation de structures sportives et la formation qui contribuent à son développement dans différentes disciplines.

Tiaret a des traditions en matière de sport féminin, surtout qu'elle a fondé la première équipe féminine de football au niveau national en 1975 ayant décroché la coupe d'Algérie en 1978, a-t-il souligné, ajoutant que cette wilaya peut redorer cette place eu égard aux structures dont elle s'est dotées et les initiatives menées par les acteurs du secteur pour réaliser de meilleurs résultats dans différentes disciplines, surtout que le sport féminin est «un objectif assigné à travers le territoire national et qui ne peut être concrétisé qu'à travers la formation dispensée par les écoles, les académies sportives et l'investissement en l'homme.

La wilaya de Tiaret a bénéficié dans les dernières années d'un ambitieux programme initié par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, inscrivant 305 projets d'une valeur de 6,26 milliards DA dont la plupart concrétisés

et 40 autres bloqués avec la possibilité de leur dégel, a fait savoir Mohamed Hattab. Le ministre a qualifié les projets réalisés dans la wilaya de «pilotes» dont le projet de réhabilitation du complexe sportif «Kaid Ahmed», qu'il a inspecté.

Cette infrastructure d'une capacité de 20.000 spectateurs a nécessité un investissement de 588 millions DA, de même que la piscine olympique «8 mai 1945» au chef-lieu de wilaya d'un coût de 740 millions DA, inaugurée ce samedi. Lors de sa visite dans la wilaya, le ministre a assisté à une partie du tournoi de wilaya inter-écoles de natation.

Tiaret a bénéficié de projets de réalisation de 4 piscines dans les communes d'Ain Kermes, d'Ain Dhab, de Mahdia et de Dahmouni au titre du programme des



Hauts plateaux, en plus de 10 stades de proximité dont les travaux tirent à leur fin, a indiqué le conseiller du ministre chargé de l'investissement, Réda Doumi.

Par ailleurs, le ministre a présidé, à la maison de la culture «Ali Maachi» de Tiaret, une cérémonie de remise au joueur Mohamed Lamine Bekkari du club «Faucons de la Cadat», du prix du «maillot d'or», un concours national de football des catégories cadets organisé chaque année par l'association sportive

«Noudjoum Tiaret» (Ecoles de Tiaret). Au centre équestre «Emir Abdelkader», Mohamed Hattab a honoré la famille du footballeur international défunt Tahar Benferhat, ainsi que 13 cavaliers en saut d'obstacles et endurance, lauréats aux championnats nationaux. En outre, le ministre a inspecté la piscine et le stade municipal de Oued Lily, le stade communal de proximité de Sidi Ali Mellal et a assisté à des exhibitions à la salle omnisports de Raouia.

SPORTS:

Equipement prochain du laboratoire national de lutte anti-dopage

Le ministère de la Jeunesse et des Sports lancera prochainement l'équipement du laboratoire national de lutte anti dopage, situé à Alger, a-t-on appris samedi à Tiaret du directeur général des sports au ministère. Mohamed Lamine Bakhti a indiqué, à la presse en marge de la visite du travail du ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab dans la wilaya, que les travaux de réalisation du laboratoire national de lutte contre le dopage ont été achevés et l'équipement sera entamé bientôt équipé pour livrer le projet après quatre mois à venir. Ce laboratoire entrera

en service après son homologation dans deux ans par l'instance internationale compétente en l'espace qui s'assurera s'il répondra aux normes internationales, a-t-il fait savoir, soulignant que ce laboratoire implanté au complexe olympique du «5 juillet» d'Alger relevant de l'agence nationale de lutte contre le dopage devra réduire les coûts de transfert des échantillons vers le laboratoire compétent de Lausanne (Suisse). M. Bakhti a assuré que le ministère soutient financièrement la commission nationale anti dopage pour lui permettre d'assumer ses missions et le rôle de sensibilisa-

tion du ministère dans ce domaine. Le programme de la visite du ministre de la Jeunesse et des Sports dans la wilaya de Tiaret prévoit l'inspection du complexe sportif «Kaid Ahmed», la piscine olympique «8 mai 1945», le centre équestre «Emir Abdelkader» au chef-lieu de wilaya et deux stades communaux à Oued Lily et Sidi Ali Mellal. Mohamed Hattab devra honorer également la famille de footballeur international, Tahar Benferhat et l'octroi du prix maillot d'or aux joueurs de football de la catégorie des cadets organisé par l'association sportive «étoiles de Tiaret».

TOUR RÉGIONAL DE CYCLISME À CONSTANTINE :

Domination des éléments de l'IRB El-Kantara (Biskra) et d'Ibn Badis (Constantine)

Les cyclistes de l'IRB El-Kantara (Biskra) et d'Ibn Badis (Constantine) ont dominé samedi à Constantine le Tour régional de cyclisme, tenu dans la nouvelle ville Ali-Mendjeli de la commune d'El Khroub, en dominant les premiers places du classement. Ce challenge régional a été ouvert par les cadets qui ont parcouru une distance de 44 km, a-t-on relevé, précisant que la première place de cette épreuve est revenue au cycliste Yasser Karbouâ de l'équipe d'Ibn Badis après qu'il avait effectué

trois (3) tours avant de franchir la ligne d'arrivée, tandis que le cycliste Ryan Dabbab de l'équipe de l'IRB El-Kantara (Biskra) chez les minimes s'est adjugé le premier rang de l'épreuve de 29 km. Chez les benjamins, le cycliste Djallil Boutaba de l'IRB El-Kantara (Biskra) a remporté la première place du 15 km, alors que le coureur de la catégorie écoles Kabas Ahmed de la même équipe s'est distingué auprès des siens en arrachant la première place du 7 km. En plus de la présence remarquable

des familles des coureurs et des fans de la petite reine, ce tournoi a été marqué par une grande compétitivité, sans aucune blessure enregistrée, en dépit du climat froid et des vents forts. Cette course, la première dans le programme du championnat régional de la saison sportive 2018/2019, a vu la participation d'environ 120 cyclistes des catégories jeunes représentant plusieurs clubs issus des wilayas de Sétif, Annaba, Guelma, Biskra, Khenchela et Constantine. Selon le président de la ligue constan-

tinoise de cyclisme (LCC), toutes les conditions étaient favorables pour assurer le bon déroulement de cette compétition, organisée par l'équipe de l'Olympique Ali Mendjeli en coordination avec la ligue de wilaya de cette discipline et la direction de la jeunesse et des sports (DJS). Pour rappel, la deuxième course régionale des catégories jeunes aura lieu le 22 février dans la commune d'Ouled Rahmoune, alors que la troisième épreuve sera tenue le 2 mars à Ain M'lila (Oum El Bouaghi).

ORAN Baptême de plongée sous-marine au profit des orphelins jeudi prochain

Un baptême de plongée sous-marine au profit d'une vingtaine d'orphelins aura lieu jeudi prochain à la piscine du complexe «Hiba» dans la commune d'Ain-El-Turck (Oran), a-t-on appris des organisateurs.

Une journée dédiée aux pratiques sportives de plongée sous-marine est organisée, au profit de jeunes orphelins âgés de 14 à 16 ans, pris en charge par l'association nationale «Kafil El Yatim», par le club des activités subaquatiques «Free Dive» d'Oran. Une initiative, qui permettra à ces jeunes de découvrir la plongée sous marine. Pour la première fois, les participants vont tenter de descendre à 3 mètres dans l'eau sous la surveillance de scaphandriers professionnels du club organisateur. Selon l'initiateur de ce baptême de plongée, Benaboura Ahmed, d'autres sorties de loisirs en mer sont programmées en faveur d'orphelins à partir du mois de mars.



TOURNOI L'Irlande, tenante du titre, lourdement battue en ouverture

Un rêve de deuxième Grand Chelem d'affilée évaporé: l'Irlande, tenante du Tournoi des six nations, a été lourdement battue d'entrée par l'Angleterre (32-20) samedi à Dublin, sa première défaite à domicile depuis novembre 2016 et une

série de douze victoires. Le XV du Trèfle, deuxième nation mondiale et vainqueur en novembre de la Nouvelle-Zélande pour la première fois sur son sol (16-9), n'avait plus perdu à la maison dans le Tournoi depuis février 2013, déjà contre

l'Angleterre (12-6). Dans un match de très haut niveau, le XV de la Rose, qui menait 17 à 10 à la mi-temps, a inscrit quatre essais synonymes du bonus offensif, dont un doublé de Henry Slade qui a définitivement distancé les Irlandais (66 et 76).

WBO (MI-LOURDS): Le Russe Kovalev récupère son titre

Le Russe Sergey Kovalev a retrouvé son titre WBO des poids mi-lourds de boxe en prenant sa revanche aux points sur le Colombien Eleider Alvarez, samedi à Frisco (Texas). Kovalev a été déclaré vainqueur aux points à l'unanimité (120-108, 116-112, 116-

112) et a signé sa 33e victoire, pour trois défaites et un nul. Outre le titre, le boxeur russe a infligé sa première défaite en 25 combats à Alvarez qui l'avait battu, à la surprise générale, en août dernier en le mettant KO durant la 7e reprise.

Kovalev, 35 ans, surnommé «Krusher» (le concasseur), avait perdu trois de ses cinq précédents combats, dont deux en 2016 et 2017 contre l'Américain Andre Ward pour les titres IBF, WBA et WBC de la catégorie. Il a cette fois maîtrisé de bout en bout le combat

et n'a jamais vraiment été mis en difficulté par Alvarez. Beaucoup plus actif que son adversaire colombien et monopolisant le centre du ring, il n'a certes jamais paru en mesure d'abrèger le combat, mais sa victoire ne souffre d'aucune contestation.

TOUR DE SAN JUAN/6E ÉTAPE: Victoire de l'Argentin Tivani

L'Argentin Nicolas Tivani (ACA Virgen de Fatima) s'est adjugé la 6e et avant-dernière étape du Tour de San Juan cycliste, courue sur 153,5 km à l'autodrome de Villicum samedi, alors que le Colombien Winner Anacona (Movistar) a conservé la tête du classement avec 35 sec d'avance sur le Français Julian Alaphilippe. En compagnie de deux com-

patriotes, Daniel Diaz et Daniel Zamora, et du Colombien Dayer Quintana, Tivani (23 ans) avait faussé compagnie au peloton, où se trouvaient notamment Peter Sagan (Slovaquie) et Mark Cavendish (Angleterre).

Les fuyards ont compté jusqu'à cinq minutes d'avance et les équipes de sprinteurs n'ont jamais réussi à refaire leur

retard. Au sprint final, Tivani, longtemps caché derrière Zamora, a surgi de derrière pour prendre le meilleur sur Diaz, porteur du maillot de meilleur grimpeur. L'Irlandais Sam Bennett a pris la 4e place à 12 secondes en réglant le sprint du peloton. Dimanche, 7e et dernière étape, 141,3 km attendent le peloton autour de San Juan (nord de l'Argentine).

BOXE / MI-LOURDS: La carrière du Russe Kovalev compromise

La carrière du boxeur russe Sergey Kovalev est sérieusement compromise, car risquant une peine de prison pouvant aller jusqu'à quatre ans pour avoir frappé une jeune femme l'été dernier en Californie (Etats-Unis).

Le champion du monde WBO des mi-lourds a été arrêté en juin dernier pour avoir frappé au visage une jeune femme qui avait refusé ses avances à Big Bear, une station de ski près de Los Angeles où certains boxeurs préparent leur combat. Kovalev doit donc comparaître devant un tribunal californien au mois de mars prochain pour une audience préliminaire et risque, en cas de procès, jusqu'à quatre ans de prison. Le Russe de 35 ans avait ré-

cupéré, samedi à Frisco (Texas), son titre WBO des mi-lourds en battant aux points le Colombien Eleider Alvarez. Il a été déclaré vainqueur à l'unanimité des trois juges (120-108, 116-112, 116-112) et a signé au passage la 33e victoire de sa carrière, pour trois défaites et un nul. Il a infligé par la même occasion sa première défaite en 25 combats à Alvarez qui, à la surprise générale, l'avait battu en août dernier en le mettant KO au 7e round. Surnommé «Krusher» (le concasseur), Kovalev avait perdu trois de ses cinq précédents combats, dont deux en 2016 et 2017 contre l'Américain André Ward pour les titres IBF, WBA et WBC de la catégorie. Mais cette fois, il a parfaitement

maîtrisé le combat et n'a jamais vraiment été mis en difficulté par Alvarez.

Beaucoup plus actif que son adversaire colombien et monopolisant le centre du ring, il n'a jamais paru en mesure d'abrèger le combat, certes, mais sa victoire aux points ne souffre d'aucune contestation. «Je n'ai aucune excuse», a reconnu Alvarez. «Je savais que si on allait au terme des 12 reprises, il serait le favori. J'ai essayé de faire la différence avant et je pense avoir livré un bon combat, mais il faut reconnaître qu'il a montré qu'il voulait remporter ce combat plus que moi», a-t-il ajouté. Selon les statistiques, Kovalev a fait mouche à 213 reprises sur 816 coups assésés, soit deux fois

plus que son adversaire (111 sur 369). Le Russe s'est dit prêt à défier l'un des trois autres champions de la catégorie, issus comme lui de l'ex-bloc soviétique, à savoir l'Ukrainien Oleksandr Gvozdyk (champion WBC), le Russe Artur Beterbiev qui défient le titre IBF ou encore le champion WBA, un autre Russe, Dmitry Bivol. «Pour moi, peu importe qui sera le prochain adversaire, j'affronterai le premier qui sera prêt. Je suis là pour écrire l'histoire et unifier la catégorie», a-t-il prévenu. Quoique, la suite de la carrière de Kovalev reste suspendue à cette décision de la justice américaine pour l'agression d'une jeune femme l'été dernier en Californie.

Brèves des Fédérations sportives algériennes

Brèves des Fédérations sportives algériennes recueillies par l'APS:

Natation:

- Les anciens nageurs Réda Yadi et Sofiane Benchakour ont été honorés par la Fédération algérienne de la discipline (FAN) en marge du Championnat national «Open», disputé en petit bassin du 30 janvier au 2 février à Alger. Yadi a été le premier nageur algérien à participer aux Jeux Olympiques d'été. C'était en 1980 à Moscou (Russie) alors que Benchakour a été champion d'Afrique en crawl. Outre ces deux hommages, la FAN a honoré à titre posthume l'ancien nageur Mimoune Affane, dont la famille a reçu des cadeaux symboliques.

- Le nageur de l'USM Alger Anis Djabballah, âgé de 19 ans, a été victime d'un accident de la circulation samedi, alors qu'il était en chemin pour la piscine de Bab Ezzouar (Alger) où il devait disputer le Championnat national «Open» en petit bassin. Outre le ratage de cette dernière journée de compétition, son véhicule personnel a été sérieusement endommagé. Pour le reste, il s'en est tiré à bon compte.

Rugby:

- La Fédération algérienne de rugby organise le tournoi national 2019 des catégories U14 et U16 (garçons et filles) le vendredi 8 février au stade Bachir-Ouartane de M'sila.

Tennis de table:

- La Fédération algérienne de tennis de table a désigné Mohamed Zeggar comme meilleur arbitre lors de la phase finale des différents championnats nationaux «Open» pour jeunes, disputée les 1er et 2 février à Mila.

Sport et travail:

- La Fédération algérienne de sport et travail (FAST) a lancé l'opération «Botros4», concernant le Sahara marathon qui se déroulera dans les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf. Les inscriptions ont débuté le 24 janvier dernier et se poursuivront jusqu'au 20 février.

- La 8e édition du cross de Taghast (Souk Ahras) se déroulera jeudi prochain sur une distance de 12 km. Une compétition organisée par la FAST, en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Souk Ahras, qui abritera également un stage de formation (premier degré) pour les amateurs de sport et travail du 4 au 8 février.

- L'assemblée générale ordinaire de la FAST s'est tenue vendredi dernier au Complexe sportif Ahmed-Ghermoul d'Alger-centre. Les bilans moral et financier de l'instance pour l'année 2018 ont été approuvés à l'unanimité par les membres votants qui ont également adopté le plan de travail proposé pour 2019.

Rafla et billard:

- La Fédération algérienne de rafla et billard organise la 27e édition de la Coupe d'Algérie (messieurs et dames) de la discipline les 7 et 8 février à Mostaganem.

Jeux et sports traditionnels:

- L'assemblée générale ordinaire de la Fédération algérienne des jeux et sports traditionnels aura lieu samedi prochain au complexe sportif Ahmed-Ghermoul d'Alger. Cette assemblée aura comme ordre du jour l'approbation des bilans moral et financier de 2018 et l'élaboration du plan d'action de la fédération pour la saison sportive 2019.

LIGUE 2 MOBILIS (20^E JOURNÉE): Le NC Magre creuse l'écart en tête

Le leader NC Magra, auteur d'un nul en déplacement contre le MC El Eulma (0-0) samedi soir au stade Messaoud Zeggar d'El Eulma, en clôture de la 20^e journée du Championnat de Ligue 2 Mobilis de football, porte son avance à deux unités sur ses poursuivants l'ASO Chlef, battue la veille par l'US Biskra (1-0) et le WAT vainqueur de l'USMH (2-0).

Le choc de cette journée entre le MCEI Eulma et le NC Magra, aurait pu connaître une toute autre tournure si l'équipe locale avait réussi à transformer le penalty dont elle avait bénéficié au retour des vestiaires. En effet, suite à une main peu évidente dans la surface de réparation à la 56', l'arbitre de la rencontre a accordé un coup de pied de réparation à l'attaquant du MCEI, Lyès Doucen.

Mais le gardien du NCM Adel Chellali avait plongé du bon côté, maintenant ainsi le score à zéro partout, jusqu'au coup de sifflet final. Un bon résultat en déplacement, qui permet au NCM de consolider sa première place au classement général avec 36 points, alors que le MCEI a laissé filer une excellente occasion de se relancer dans la course à l'accession, car avec ce nul à domicile, il reste scotché à la 5^e place, avec seulement 32 unités au compteur.

Un peu plus tôt dans l'après-midi, le RC Relizane avait petitement dominé l'ES Mostaganem dans le derby de l'Ouest (1-0). Une réalisation signée du milieu de terrain Foued Allag sur penalty à la cinquième minute de jeu et qui permet au RCR de se hisser au pied du podium, avec 33 points, au moment où l'ESM reste scotché à la 10^e place, avec 27 unités.

Vendredi, en ouverture de cette 20^e journée, c'est le WA Tlemcen qui avait réussi la meilleure affaire, en se hissant à la 2^e place du classement général après sa victoire contre l'USM El Harrach (2-0). Dans le bas du tableau, le RC Kouba (avant-dernier) a complètement raté le coche, en se faisant épingler à domicile par la JSM Béjaïa (1-2) alors que ses principaux concurrents pour le maintien avaient tous perdu au cours de cette 20^e journée.

Certes, les Koubéens avaient relativement bien réagi après l'ouverture du score précoce de Baïtèche (2'), en égalisant dès le retour des vestiaires par Ouahada (46'). Mais la suite a été nettement moins bonne, puisqu'outre les nombreux ratages, ils ont concédé un deuxième but devant Ghanem, qui avait transformé un penalty à la 80'.

De son côté, le club de Yemma Gouraya peut se targuer d'avoir ramené un précieux succès de son déplacement au stade Mohamed Benhaddad, car il lui permet de porter son capital-points à 30 unités. Ce qui le rapproche considérablement du peloton de tête, alors que le RCK reste scotché à la 15^e position, avec seulement 16 unités au compteur. Une déception pour les Algérois, surtout qu'avec le revers de leurs principaux concurrents pour le maintien, l'occasion était plus que propice pour se donner une petite bouffée d'oxygène avant la dernière ligne droite.

En effet, outre l'USM El Harrach (premier non relégable), tous les candidats au maintien ont trébuché vendredi, à commencer par le MC Saïda (12e) et l'ASM Oran (14e), puisque les premiers cités ont perdu (1-0) chez l'USM Annaba, alors que les Asémistes ont concédé un nul à domicile face à la JSM Skikda (2-2). C'est Sohbi qui avait offert cette courte mais précieuse victoire aux Annabais (70'), alors que l'ASMO a sauvé les meubles par deux fois contre la JSMS. Ce sont en effet les Skikdis qui ont mené au score, grâce à Khennab, sur penalty à la 26', puis par Nasserri (48'), mais à chaque fois, les gars de M'Dina J'Dida ont réussi à égaliser.

D'abord par Khalfallah (40'), puis par Boutiche, sur penalty à la 68'. Un résultat qui arrange beaucoup plus les affaires des visiteurs, qui consolident leur onzième position par un 26^e point, alors que les Asémistes restent premiers relétables, avec seulement 17 unités au compteur.

Autre bonne opération réussie vendredi, celle de l'Amel Boussaâda, vainqueur de la lanterne-rouge USM Blida (1-0), grâce à une réalisation de Baïli (44'), et qui permet au club des Hauts-Plateaux de se maintenir confortablement dans le milieu du tableau, avec 28 points.

APS

LIGUE 1 DE FOOTBALL (20^E JOURNÉE): Le leader en péril à Béjaïa, révolte attendue en bas du classement

Le leader du championnat de Ligue 1 de football, l'USM Alger, effectuera un déplacement périlleux à Béjaïa pour affronter le MOB, premier non-relégable, dans un choc des extrêmes, à l'occasion de la 20^e journée prévue aujourd'hui, demain et jeudi.

L'USMA (1re, 40 pts) sera devant l'un des tournaux décisifs dans la route du titre. Les «Rouge et Noir» doivent bien négocier cette sortie face à une équipe du MOB (12e, 19 pts) sérieusement menacée de relégation, s'ils veulent garder leurs distances sur la JS Kabylie. L'USMA aura aussi une oreille tendue vers son stade Omar-Hamadi, où le dauphin kabyle (36 pts) défiera le Paradou AC (5e, 27 pts) qui reste sur une courbe ascendante. Les «Canaris», dont le bilan à l'extérieur plaident en leur faveur (15 points sur 27 possibles), seront certainement mis à rude épreuve par le PAC à qui tout réussit actuellement.

Le MC Alger (3e, 28 pts), confronté à la bronca de ses supporters suite aux derniers mauvais résultats concédés, notamment son élimination en 1/8 de finale de Coupe d'Algérie, aura une belle occasion de reprendre confiance en accueillant l'Olympique Médéa (10e, 22 pts), 5^e meilleure équipe en déplacement. Le CS Constantine (3e, 28 pts), auteur de 11 victoires de suite, toutes compétitions confondues, tentera de préserver sa belle série chez le troisième relégable, l'USM Bel-Abbès (14e, 19 pts).

LIGUE 1 :

L'attaquant Meziane restera finalement à l'USMA (Serrar)

L'attaquant international algérien Abderrahmane Meziane, dont le transfert vers la formation émiratie d'Al-Aïn a échoué, restera finalement dans son club actuel de l'USM Alger qu'il a retrouvé hier, a annoncé le directeur sportif Abdelhakim Serrar. «Le transfert de notre attaquant Abderrahmane Meziane vers le club émirati d'Al-Aïn a échoué, et c'est un mal pour un bien, car il s'agit d'un joueur cadre que nous sommes heureux de récupérer», a indiqué le responsable de l'actuel leader du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football, ajoutant que Meziane «sera probablement d'un apport considérable pour l'USMA dans la dernière ligne droite du parcours». «Meziane sera de retour à Alger dès dimanche (3 février), mais puisqu'il sera probablement fatigué du voyage, il ne sera pas aligné lors de la prochaine journée de championnat



Si le CSC aspire à rester sur le podium, l'USMBA n'aura plus droit à l'erreur dans l'optique d'amorcer sa mission de sauvetage. En bas du classement, la lanterne rouge CR Belouizdad (13 pts) jouera l'une de ses premières «finales» dans cette partie de saison en recevant l'ES Sétif (5e, 27 pts). L'Entente, en pleine phase de redressement avec deux victoires de rang, dont une en Coupe d'Algérie face à l'USMA (3-1), se rendra à Alger avec l'intention de confirmer son réveil.

Le stade 20-Août-1955 de Bordj sera le théâtre du choc des mal-classés entre le CA Bordj Bou Arreridj (12e, 19 pts) et le DRB Tadjenanet (15e, 18 pts), où le moindre faux-pas pour l'une ou l'autre équipe l'enfoncera davantage dans les profondeurs du tableau. Quant à l'AS Ain M'lila (11e, 20 pts), sèchement battue à Sétif (4-0), elle devra se racheter à domicile face au MC Oran (9e, 23 pts), dirigé désormais par l'ancien-nouvel entraîneur français Jean-Michel Cavalli, en remplacement d'Omar Belatoui. Le dernier match au programme de cette 20^e journée mettra aux prises jeudi à Béchar la JS Saoura (8e, 24 pts) au NA Hussein-Dey (5e, 27 pts), deux for-

mations engagées ce week-end dans les deux compé-

titions africaines inter-clubs.

Ligue 1 de football (20^e journée): Le programme

Programme de la 20^e journée du championnat de Ligue 1 de football, prévue lundi, mardi et jeudi :

Aujourd'hui 4 février :

Ain M'lila : AS Ain M'lila - MC Oran (15h00)
Sidi Bel-Abbès : USM Bel-Abbès - CS Constantine (16h00)

Alger (Omar-Hamadi) : Paradou AC - JS Kabylie (17h45)

Demain 5 février :

Alger (20-Août) : CR Belouizdad - ES Sétif (15h00)
Béjaïa : MO Béjaïa - USM Alger (17h00)
Bordj Bou Arreridj : CABB Arreridj - DRB Tadjenanet (17h00)

Alger (5-Juillet) : MC Alger - Olympique Médéa (18h00)

Jeudi 7 février :

Béchar : JS Saoura - NA Hussein-Dey (18h00)

Classement

	Pts	J
1). USM Alger	40	19
2). JS Kabylie	36	19
3). MC Alger	28	18
→). CS Constantine	28	18
5). Paradou AC	27	19
→). ES Sétif	27	18
→). NA Hussein-Dey	27	19
8). JS Saoura	24	18
9). MC Oran	23	19
10). O. Médéa	22	19
11). AS Ain M'lila	20	19
12). CABB Arreridj	19	19
→). MO Béjaïa	19	19
→). USM Bel-Abbès	19	19
15). DRB Tadjenanet	18	18
16). CR Belouizdad	13	18

NDLR : ce classement prend en considération la victoire de l'AS Ain M'lila face au CR Belouizdad sur tapis vert (3-0) et la défalcation de 3 points à ce dernier.

pour un bien, car l'USMA se réjouit de pouvoir terminer la saison avec son gardien international» dont l'apport sera probablement considérable dans la course au titre. Revenant sur le cas Meziane, Serrar a expliqué que le club d'Al-Aïn espérait l'engager pour remplacer son attaquant brésilien qui devait être transféré au Portugal.

Mais puisque ce transfert a finalement capoté, Al-Aïn a renoncé au recrutement de l'Usmiste. Concernant un éventuel désaccord entre lui et le président du club Rabah Haddad, à propos du transfert d'Abderrahmane Meziane vers le club d'Al-Aïn, Serrar a affirmé qu'il ne s'agit que de «comme les doigts d'une seule main», faisant que toutes leurs décisions «fassent l'unanimité», a-t-il encore assuré.

MARKOVIC CÉDÉ AU PROMU FULHAM

Liverpool est parvenu à se séparer de l'indésirable Lazar Markovic, lors des derniers instants du mercato hivernal. Le milieu offensif serbe a rompu son contrat avec les Reds, qui courrait jusqu'en juin prochain, pour s'engager avec Fulham. Le footballeur de 24 ans a signé jusqu'en fin de saison en faveur des Cottagers, 19es de Premier League. Acheté en 2014 par Liverpool, l'ex-sociétaire du Benfica Lisbonne ne s'est jamais imposé à Anfield. Il avait enchaîné les prêts, le dernier à Anderlecht.



Le nouveau record de Cristiano Ronaldo

Malgré la déconvenue de la Juventus rejointe, sur le fil, face à Parme en Serie A, un joueur continue de briller. Effectivement, Cristiano Ronaldo vient une nouvelle fois d'égaliser un record détenu par un certain David Trezeguet. La Juventus était légèrement moins en forme cette semaine. Après avoir explosé face à l'Atalanta en Coupe, le leader de Serie

A vient de subir une nouvelle déstabilisation face à Parme. Alors qu'elle se dirigeait vers un nouveau succès, la Juve a encaissé deux buts en fin de match, lui faisant concéder le nul (3-3). Cristiano Ronaldo a quant à lui réalisé sa part du travail en inscrivant un doublé. Deux buts qui lui permettent d'égaliser un record.

Avec ces deux nouvelles réalisations, l'ancien Madrilène a inscrit 17 buts en Serie A cette saison. Une chose qui n'était pas arrivée depuis la saison 2005/2006 où Trezeguet affichait le même total après 22 rencontres. Nul doute que le quintuple Ballon d'Or, ne devrait pas s'arrêter en si bon chemin...

Higuain ouvre son compte avec Chelsea

Après deux défaites, Chelsea s'est soulagé en écrasant la lanterne rouge Huddersfield Town (5-0), ce samedi, lors de la 25e journée de Premier League.

Gonzalo Higuain a signé un doublé (16e, 69e), les deux premiers buts de l'Argentin avec le club londonien. Eden Hazard a également trouvé à deux reprises le chemin des filets (45e sur penalty, 66e), avant un dernier but de David Luiz (86e). Avec 50 points, les Blues se retrouvent quatrièmes, avec trois longueurs d'avance sur Arsenal. Dans les autres matches, Everton est battu à domicile par Wolverhampton (1-3). Crystal Palace domine Fulham (2-0). Pour ses débuts, Michy Batshuayi est entré à la 82e minute et a contribué au second but des Eagles. Burnley arrache un point contre Southampton (1-1). Enfin, Brighton and Hove Albion et Watford se séparent sur un score nul et vierge (0-0).

Aubameyang préfère jouer dans l'axe

Associé à Alexandre Lacazette, Pierre-Emerick Aubameyang (29 ans, 24 matches et 15 buts en Premier League cette saison) a souvent été replacé sur une aile par Unai Emery avec Arsenal. Une position qui ne gêne pas l'attaquant gabonais, même si celui-ci préfère évoluer dans l'axe.

"Mon rôle préféré est d'être attaquant, au poste d'avant-centre. J'aime aussi jouer sur l'aile, mais je pense que ma meilleure position est attaquant axial, a expliqué l'ancien joueur de Saint-Etienne à Sky Sports. J'aime jouer avec deux à l'avant, c'est bien parce que vous pouvez faire des combinaisons avec les autres attaquants. Si l'entraîneur a besoin de moi à droite ou à gauche, cela n'a pas d'importance, j'y vais et je me bats pour l'équipe, ce n'est pas grave."



PAS FAIR-PLAY, LES REDS ?

Une contre-performance qui a beaucoup fait parler, comme ce qu'il s'est passé sur la pelouse enneigée d'Anfield à la pause. Car seule la partie où les Liverpooliens devaient attaquer lors de la seconde période a été déblayée... Questionné sur le sujet en conférence de presse, Jürgen Klopp a démenti toute volonté d'avantager les siens.

Odegaard revient sur sa décision de rejoindre le Real Madrid

Martin Odegaard a rejoint le Real Madrid en janvier 2015. Interrogé au sujet de son arrivée chez les Merengues, le Norvégien explique avoir réalisé son rêve.

« Je pouvais aller dans de nombreux clubs, mais Madrid était un rêve. C'était la meilleure option pour moi. Je me suis entraîné avec la première équipe et j'ai pu faire mes débuts, bien que j'espérais en plus. Je suis passé de Stromsgodset à Ramos et Cristiano Ronaldo », a expliqué Martin Odegaard, dans des propos relayés par AS.

DÉCÈS DE JOSETTE AUDIN : Le Président Bouteflika rend hommage à une "militante anticolonialiste"

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de condoléances à la famille de Josette Audin, décédée samedi à Paris à l'âge de 87 ans, dans lequel il a rendu hommage à une "militante anticolonialiste de la première heure". "C'est avec une grande tristesse que j'ai appris le décès de Josette Audin, militante anticolonialiste de la première heure", écrit le Président Bouteflika dans son message. Le chef de l'Etat a tenu à saluer "avec émotion", la mémoire de "cette grande dame qui a mené un combat inlassable, sa vie durant, afin que la vérité soit faite sur l'assassinat de son mari et la pratique de la torture durant la guerre de libération nationale". "Son courage, sa persévérance, la force de ses convictions et de ses engagements ont marqué les esprits à jamais", a-t-il ajouté. "En ces moments douloureux, je présente à ses enfants Michèle et Pierre, à tous les membres de sa famille, à ses proches et amis, mes sincères condoléances et les assure de ma chaleureuse sympathie", conclut le président de la République dans son message.

5^E RÉUNION MINISTÉRIELLE EURO-ARABE : M. Messahel à Bruxelles

Le ministre des Affaires étrangères, prendra part, aujourd'hui à Bruxelles, à la 5e Réunion ministérielle UE-Ligue Arabe, a indiqué hier un communiqué du ministère.



Selon la même source, les ministres arabes des Affaires étrangères et leurs homologues européens s'attèleront, lors de cette réunion, à "l'évaluation de la coopération entre la Ligue des Etats arabes et l'Union Européenne (UE) dans différents domaines politique, économique, technologique, scientifique et d'investissement". En marge de cette réunion, M. Messahel "aura des discussions avec ses homologues arabes et

européens, en vue d'examiner les voies du renforcement de la coopération bilatérale et l'échange de vues sur différentes questions d'intérêt commun y compris celles inscrites à l'ordre du jour".

ALGÉRIE-LIGUE ARABE M^{me} Eddalia aujourd'hui au Caire pour les travaux préparatoires de la 63^e session de la Commission de la condition de la femme

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Ghania Eddalia, prendra part, aujourd'hui, au Caire (Egypte), à la réunion régionale arabe préparatoire de la 63e session de la Commission de la condition de la femme (CSW63), a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Cette participation intervient sur invitation du Secrétaire général (SG) de la Ligue arabe-Département de la femme, la famille et l'enfance-, en collaboration avec le bureau régional de la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie Occidentale (ESCWA), et ce, parallèlement à la réunion préparatoire de la Commission de la condition de la femme du Groupe des Etats d'Afrique, devant se tenir du 3 au 6 février courant, ajoute-t-on de même source. Cette réunion vise à «unifier les visions en vue de cristalliser une position arabe sur le thème posé au débat, lors des travaux de la CSW63, placée, cette année, sous le thème «Les



systèmes de protection sociale, l'accès aux services publics et aux infrastructures durables, la concrétisation de l'égalité hommes femmes et l'autonomisation des femmes et jeunes filles», indique la même source. La réunion permettra l'examen de la corrélation entre les questions d'équité entre les deux sexes, l'autonomisation de la femme, la garantie des systèmes de protection sociale, de l'infrastructure, ainsi que l'accès aux services publics, conclut le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE: Baisse de 30% du nombre de décès en 3 ans

Le nombre de décès causés par les accidents de la route a enregistré une baisse de 30% en 2018 comparativement à l'année 2015, a indiqué hier le directeur général du Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR), Ahmed Nait El Hocine.

Intervenant lors d'une rencontre pour la présentation du bilan de la campagne de sensibilisation sur le risque routier, menée en collaboration avec le groupe Sonatrach, M. Nait El Hocine a affirmé qu'en 2018, il y a eu 1.300 décès de moins par rapport à 2015.

Quant au nombre de blessés, il a également reculé de 40% entre 2015 et 2018. Dans ce sens, il a relevé que le nombre d'accidents de la route était en «baisse constante» avec trois (3) années de décroissance consécutive. Ces baisses découlent, selon lui, d'un travail constant de sensibilisation quant aux dangers de la route. En 2018, il a été enregistré près de 25.000 accidents corporels de la route, ayant causé 3.310 décès à travers les routes du pays, a détaillé M. Nait El Ho-



ciné. En comparaison avec l'année 2017, il a été relevé des baisses, respectivement, de l'ordre de 9% du nombre d'accidents, de 8% du nombre de morts et de 10% du nombre de blessés, selon le même responsable.

Néanmoins, a-t-il avisé, «s'il s'agit là de résultats encourageants, ils demeurent, toutefois, non satisfaisants». Avec 3.310 décès dus aux accidents de la route en 2018, le bilan reste encore «très lourd», a déploré le DG du CNPSR qui a soutenu que des efforts supplémentaires sont à fournir, et ce, en collaboration avec d'autres partenaires sachant que la politique nationale, en terme de sécurité routière, englobe plusieurs organismes. A ce sujet, le

CNPSR et Sonatrach s'étaient engagés, depuis une année, à travailler ensemble dans une campagne commune de sensibilisation quant aux dangers de la route à travers une caravane de sensibilisation qui sillonne plusieurs wilayas y compris en direction des travailleurs activant dans les différentes installations de Sonatrach et des localités environnantes.

Quant au choix de la collaboration avec Sonatrach, le premier responsable du CNPSR l'a expliqué par le nombre important de la flotte (camions...) que possède cette compagnie dont les véhicules de transport ont enregistré un certain nombre d'accidents de la route, ainsi que par le

«rôle citoyen» que ce groupe public pétro-gazier tient à assurer. Dans ce sens, a-t-il souligné, le CNPSR a pu bénéficier, à travers cette caravane de sensibilisation, d'un soutien logistique de la part de Sonatrach, ayant permis de se déplacer vers les wilayas de l'extrême sud de l'Algérie.

Dans sa présentation du bilan de cette campagne, le Directeur santé et qualité de vie auprès de Sonatrach, M. Boumedienne, a réitéré que la vitesse était la première cause des accidents de la route en Algérie. Selon ses chiffres, en 2018, le facteur humain a été responsable de 85% des accidents enregistrés, suivi du facteur équipement avec 5%, de l'état du réseau routier avec 4% et des conditions climatiques avec 2%. Pour sa part, le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, a fait part de l'importance qu'il accorde à cette campagne de sensibilisation, et de sa volonté de poursuivre cette opération: «chacun de nous a un rôle très important à jouer contre les accidents de la route».

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Reddition d'un terroriste à Tamanrasset



Un terroriste s'est rendu samedi aux autorités militaires à Tamanrasset, en 6^{ème} Région militaire, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Il s'agit de El-Tibari Ali, dit «Khaled», qui avait rallié les groupes terroristes en 2012», a précisé le MDN. Selon la même source, ledit terroriste était en possession d'un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et d'un chargeur garnis de munitions.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire (ANP), un détachement de l'ANP a découvert et détruit, lors d'une opération de fouille et de recherche, à

Ain Defla (1ère RM), un abri pour groupes terroristes.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, un (01) narcotraffiquant et saisi (5,5) kilogrammes de kif traité, à Tlemcen (2e RM) et à Bordj Bordj Bou-Argeridj (5e RM), tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi à Adrar (3e RM), 4.000 litres de carburants destinés à la contrebande, a-t-on ajouté. Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé (24) immigrants clandestins à Tiaret, Adrar et Biskra.